

CATALOGUE

DÉPARTEMENT FORMATION CONTINUE
PÔLE FORMATION - RECHERCHE



EDITION 2025



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

PRESENTATION FONDATION

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1922, la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, fidèle à l'esprit visionnaire de Marie de Miribel, sa créatrice, n'a cessé d'adapter son action en fonction des évolutions de la société et en particulier des besoins des familles.

Fondation laïque, elle déploie son action en direction des populations rendues vulnérables par l'âge, la précarité, la maladie et accompagne la famille de la naissance à la fin de la vie.

Elle tient son nom de l'emplacement de son ancien siège historique social situé rue de la Croix Saint-Simon à Paris dans le 20e arrondissement.

La Fondation poursuit ses actions autour des quatre valeurs partagées par l'ensemble des équipes :

- Le respect de la dignité de la personne
- L'excellence portée par une exigence professionnelle toujours plus élevée
- Le sens de l'écoute et du service à autrui
- Le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous.



Département Formation Continue

Pôle Formation – Recherche

Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon

17, rue de la révolution

93100 MONTREUIL

Tél : 01 75 62 13 97

LA FORMATION CONTINUE

EN QUELQUES MOTS

Vous êtes à la recherche d'un organisme de formation continue capable de vous accompagner dans le développement de vos compétences et de renforcer votre potentiel professionnel ? Ne cherchez plus, notre organisme de formation est votre partenaire idéal pour atteindre vos objectifs.

Notre mission est simple : vous offrir des formations de qualité, pertinentes et adaptées à vos besoins.

Nous faisons le pari de la valeur d'usage pour soutenir les capacités individuelles et collectives du monde de la santé et de la pédagogie.

Nous pensons qu'une formation a une valeur d'usage élevée si elle vous permet d'acquérir des compétences immédiatement transférables dans votre travail, d'améliorer vos performances et de répondre à vos exigences professionnelles spécifiques.

Que vous soyez un professionnel cherchant à améliorer vos compétences, une entreprise désirant renforcer les qualifications de vos équipes, ou un particulier, nous avons la formation adaptée à vos besoins.



Département Formation Continue

Pôle Formation – Recherche

Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon

17, rue de la révolution

93100 MONTREUIL

Tél : 01 75 62 13 97

POURQUOI NOUS CHOISIR ?



Une expertise reconnue

Forts de notre expérience dans la formation continue, nous nous appuyons sur une équipe de formateurs experts, passionnés et à l'écoute



Des programmes sur mesure

Nous savons que chaque parcours est unique. C'est pourquoi nous proposons des formations personnalisées, adaptées à vos besoins spécifiques



Accompagnement personnalisé

Nous vous accompagnons tout au long de votre parcours, de la définition de vos objectifs jusqu'à l'évaluation des compétences acquises. Notre équipe est là pour vous conseiller, vous orienter et vous soutenir à chaque étape



Une approche pratique et concrète

Nos formations sont conçues pour être immédiatement applicables dans votre quotidien professionnel. Grâce à des cas pratiques, des mises en situation et des outils innovants, vous pourrez rapidement mettre en œuvre vos nouvelles compétences



Des parcours de formation de qualité

Notre organisme de formation est certifié Qualiopi depuis plusieurs années. Notre taux de satisfaction : 97% (données consolidées au 1er janvier 2024)



SOMMAIRE

1

PARCOURS EN PEDAGOGIE

Tutorat
Devenir formateur en simulation en santé
Maitre d'apprentissage
Formation de formateurs

2

FORMATIONS REGLEMENTAIRES

AFGSU 1
AFGSU 2
AFGSU REACTUALISATION
Bonne pratique hygiène en biberonnerie
Plan de maîtrise sanitaire pour les cuisines des crèches fonctionnant en liaison froide
La sécurité des aliments en restauration collective
Sauveteur secouriste du travail (SST)

3

PARCOURS EN MANAGEMENT

Accompagner les managers à la question de la bientraitance
Formation management

4

SANTE AU TRAVAIL

Premier secours sante mentale en entreprise
Communiquer avec bienveillance et assertivité
La prévention des risques psychosociaux au travail (managers)
La prévention des risques psychosociaux au travail (Parcours codir)
Formation gestes et postures structure petite enfance
Formation gestes et postures bureautique
Formation Gestes et postures Secteur sanitaire et médicosocial

5

PARCOURS PRE-QUALIFIANT ET RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Passeport compétences métiers du grand âge
La prise des paramètres vitaux

6

HANDICAP EN FORMATION

Referent handicap

SOMMAIRE

7



8

PARCOURS SOIGNANTS

Bientraitance soignants

Soins palliatifs

Transmissions ciblées

Accompagnement aux troubles de la personne âgée et / ou malade

Formation contention de la personne âgée

SIMULATION EN SANTE

Formation à la prise en charge des situations d'urgences vitales en établissement médico-sociaux



PARCOURS EN PEDAGOGIE



SESSION

12 places

DURÉE

2 + 2 jours en
discontinu / 28h

TARIFS

700€ TTC

TARIFS GROUPE

Sur demande

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE

Cette formation est en conformité avec les axes de formation DGOS 2015 et l'instruction DGOS du 4 novembre 2016. Elle s'appuie sur :

- L'annexe 14, instruction DGOS du 29/07/1016.
- L'instruction DGOS/RH1/2016/330 du 4 Novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Le maître de stage ou l'établissement d'accueil évalue les capacités du professionnel à répondre à la fiche mission du tuteur.

- **Titulaire du diplôme d'infirmier et/ou du diplôme cadre de santé** ou filière infirmière

Il est attendu des participants de cette formation :

- Posséder une aptitude à l'exercice d'une responsabilité tutoral transversale dans le cadre de sa pratique professionnelle
- Démontrer de l'appétence à l'encadrement des étudiants en stage
- Posséder des capacités d'évaluation
- Détenir des connaissances des référentiels métiers (infirmier)

ANIMATION

Infirmiers(es) cadres de santé formateurs (rices) ayant une expertise en formation.

TUTORAT DES ETUDIANTS PARAMÉDICAUX

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.
- Acquérir ou renforcer ses savoirs sur le tutorat, la pédagogie, la notion de compétence et l'évaluation.
- Analyser ses pratiques actuelles en tant que tuteur de stage.
- Se positionner dans l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant en stage.
- Identifier des outils de suivi et de traçabilité support à l'élaboration du bilan de fin de stage.

MODALITÉS PRATIQUES



- Formation en **présentiel de 4 jours en discontinu soit 28 heures**
- La formation se déroulera dans nos locaux à Montreuil
- 10 à 15 participants.

METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Apports théoriques et pratiques
- Réflexions de groupe guidées par l'animateur
- Études de cas
- Jeu de rôle / simulation
- Vidéo



CONTENU

JOUR 1 : 9h 17h

- Faire connaissance et se présenter
- Clarifier la représentation de la fonction tutorale et les attendus de la formation
- Caractériser les principaux temps de l'accompagnement des étudiants
- Se situer dans le contexte actuel en tant que tuteur
- Les compétences infirmières
- Objectifs de stage et compétences

JOUR 2 : 9h 17h

- Réenclencher une dynamique commune
- Mise en situation
- Evaluer les soins avec les compétences
- Groupe d'entraînement à l'analyse de situation professionnelle
- Présentation du raisonnement clinique Trifocal

JOUR 3 : 9h 17h

- Réenclencher une dynamique commune
- Évaluer des compétences en regard d'une situation de tutorat
- Exploitation du temps 2
- Réécriture du rapport
- Apports théoriques
- Échange libre

JOUR 4 : 9h 17h

- Simuler une situation d'encadrement
- Le positionnement du tuteur
- Présentation des situations apprenantes
- Partager des outils utiles au tutorat
- Bilan de fin de formation



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Niveau 1 : Satisfaction

Objectif : évaluer le niveau de satisfaction des participants à chaud ainsi que les perspectives de réinvestissement

Modalités : Grille bilan à remplir sur place par le participant à la fin du J4 - Échelle d'attitude + QROC

Outil : grille BILAN FORMATION « TUTEUR DE STAGE »

Niveau 2 : Apprentissage

Objectif : évaluer l'acquisition de connaissances et d'aptitudes abordées et travaillées au cours de la formation

Modalités : Jeu de rôle / entretien de bilan de fin de stage – binôme étudiant-tuteur – J2 et J4

Outil : grille d'observation « Analyse du débriefing du jeu de rôle / mise en situation ».

Niveau 3 : Comportement

Compte tenu de la thématique de la formation, une évaluation sera également réalisée à l'aide d'une échelle d'évaluation du sentiment d'efficacité collective

Objectif : évaluer l'amorce de réinvestissement des premiers jours de formation (J1 et J2) dans le service du stagiaire

Modalités : Debriefing et Analyse des changements effectués pendant l'intersession – Oral – J3

Outil : Guide de debriefing Guide de debriefing du groupe (pour le formateur).

Niveau 4 : Résultats

Objectifs : évaluer en intersession et à distance la mise en œuvre des projets de tutorat dans les services concernés et l'impact sur les bénéficiaires

Modalités :

Auto-évaluation du participant en intersession sur l'acquisition de ses compétences (J2 FCON_TUT_PEDA 2022-2023 Annexe 12 évaluation intersession) transmis par mail.

Auto-évaluation par le participant et évaluation par le cadre du service à 6 mois permettant la réception de l'attestation de validation des acquis de la formation FCON_TUT_PEDA 2022-2023 Annexe Y évaluation à 6 mois

Cette formation donne droit à une attestation d'acquisition des compétences à l'issue de la formation.

NB: En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.



Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le FORMULAIRE du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SESSION

12 places

DURÉE

21 h / 3 jours

TARIFS INDIVIDUEL

800€ TTC

TARIFS GROUPE

A partir de 4.800€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

Formation de formateurs en simulation santé en IFSI- IFAS et IFAP

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Formateurs exerçant en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), en IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants) et en IFAP (Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture)

OBJECTIFS, COMPETENCES VISEES & CONTENU

- Définir la simulation clinique et sa place parmi les autres techniques de la simulation en santé.
- Former les formateurs en IFSI, en IFAS et en IFAP à la mise en place de la simulation clinique pour favoriser le développement des compétences professionnelles dans le cadre de la formation initiale des étudiants infirmiers, des élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture.
- S'approprier le processus permettant d'inclure la formation par la simulation clinique dans le cursus et le référentiel de formation des étudiants infirmiers en IFSI et des élèves en IFAS et IFAP
- Identifier les éléments incontournables pour la mise en place de la simulation clinique pleine échelle : apports sur l'importance du réalisme en simulation, du respect de chacune des 3 étapes de la simulation (pré-briefing/simulation/débriefing), des 3 règles de la simulation, du processus à respecter avant de réaliser une session de simulation et des pièges à éviter.
- Permettre aux participants d'identifier des solutions concrètes pratiques et réalistes pour réaliser des séquences de simulation clinique, en termes : de coûts financiers (mannequins, matériel audio-vidéo, patients simulés, ...), d'organisation des séquences de simulation et de démarrage d'un projet de simulation.
- Permettre aux formateurs en institut de **formation d'expérimenter en situation réelle** le déroulé d'une séquence de simulation clinique et d'identifier les éléments importants lors de cette séquence pédagogique.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation du processus pédagogique aboutissant à la réalisation d'une séquence de simulation clinique dans le cursus de formation des étudiants infirmiers en IFSI et des élèves en IFAS et IFAP.
- Présentation de différents exemples de séquences de simulation en IFSI, IFAS et IFAP, grâce à la présentation de films et/ou photos et/ou scénarios déjà écrits de simulations cliniques.
- Expérimentation concrète par tous les participants d'une séquence de simulation les outils *ad hoc*, incluant la capture et la retransmission audio-vidéo de la séquence de simulation clinique entre deux salles de formation séparées et l'utilisation de mannequins électroniques de simulation.
- Accompagnement à l'écriture de scénari de simulation clinique par les participants avec mise en œuvre, suivis d'un débriefing des formateurs.
- Présentation des différents outils techniques utiles pour la réalisation des séquences de simulation clinique : mannequins adultes et pédiatriques électroniques connectés, matériel audio-vidéo de retransmission, mannequins procéduraux (« task trainers »), ...
- La formation sera adaptée en fonction des connaissances, des questionnements, des souhaits et des attentes des participants à cette formation.

DURÉE ET HORAIRES DE LA FORMATION

21 heures, réparties sur deux jours consécutifs et un jour à distance, à fixer avec le client (7 heures par journée de formation), de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

LIEU ET DATES DE LA FORMATION

En Intra ou dans nos locaux, sur le site de Montreuil.
Dates à fixer d'un commun accord entre les deux parties.

ANIMATION

M. GUEVARA Francisco, formateur expert en simulation en santé, cadre de santé formateur en IFAS, IFAP et IFSI, formateur aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU), D.U. de formateur à la médecine sur simulateur (Univ. Paris Descartes), Master de l'université de Strasbourg de Pédagogie en Sciences de la Santé.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

En début de formation, un questionnaire portant sur les connaissances est remis aux participants afin de déterminer leur niveau et d'adapter par la suite le contenu de la formation.

A l'issue de la formation, une évaluation portant sur l'atteinte des objectifs de la session de formation en termes de développement des compétences professionnelles et de transférabilité des apprentissages acquis lors de la formation, est réalisée par l'animateur de la formation et donne lieu à une attestation individuelle de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs par l'apprenant.

Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants afin d'évaluer leur niveau de satisfaction en termes d'animation et d'organisation matérielle

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB: En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le FORMULAIRE du

Département Formation Continue

INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

MAITRE D'APPRENTISSAGE



SESSION

12 places

DURÉE

21h / 3 jours

TARIFS

900€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Réglementairement, la loi impose la désignation d'un "tuteur" pour chaque salarié en contrat de professionnalisation (Articles D6325-6 et suivants du code du travail, modifié par Décret n°2014-969 du 22 août 2014). L'employeur a donc l'obligation de former le tuteur et de lui laisser le temps nécessaire pour exercer ses fonctions de tuteur.

La formation de maître d'apprentissage est destinée aux professionnels qui encadrent et accompagnent des apprentis au sein d'une entreprise. Son but est de vous préparer à jouer un rôle clé dans la transmission des compétences, des connaissances et des savoir-faire aux apprentis, en tenant compte des spécificités du métier et des exigences du diplôme préparé.

Le maître d'apprentissage doit non seulement être un expert dans son domaine, mais aussi savoir communiquer efficacement, évaluer les progrès de l'apprenti et faciliter son intégration dans le monde professionnel.

Notre formation aborde donc des aspects pédagogiques, juridiques et organisationnels pour garantir un apprentissage de qualité.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Maître d'apprentissage nommé par leur employeur dans le cadre du dispositif de l'apprentissage ou tout salarié souhaitant se former à la fonction de maître d'apprentissage.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

- Définir l'apprentissage
- Comprendre les spécificités de la formation par la voie de l'apprentissage
- Définir la place, les rôles et missions du maître d'apprentissage.

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Connaître les obligations légales et contractuelles liées au contrat d'apprentissage
- Identifier et mettre en oeuvre les compétences nécessaires pour être un maître d'apprentissage efficace.

DISPOSITIF D'EVALUATION

Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz).

Présentation du travail de production inter session et envoi au formateur responsable de la session.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation, avoir participé aux quizz et au travail d'intersession.



CONTENU

JOUR 1

MATIN (3H30) : LES SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Présentation du cadre légal et réglementaire
 - Législation et réglementation
- Droits et devoirs des parties prenantes
 - Obligations de l'employeur
 - Droits et obligations de l'apprenti
 - Place du CFA dans le dispositif : droits et devoirs
- Rôle et responsabilité du maître d'apprentissage (01 heure)
 - Les conditions pour être maître d'apprentissage
 - Responsabilité et rôle du maître d'apprentissage.

APRES-MIDI (3H30) : LA PLACE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

- Définition de la compétence et approche conceptuelle pour mieux la comprendre
- Compétences et qualités du maître d'apprentissage : présentation du travail d'intersession

JOUR 2

MATIN (3H30) : LES GRANDS COURANTS PÉDAGOGIQUES

- Les grands courants pédagogiques et réflexivité
 - Principes fondamentaux
 - Avantages pour l'apprentissage.

APRES-MIDI (3H30) : PRATIQUE SIMULÉE ET REMISE DU TRAVAIL INTERSESSION

- Mise en pratique dans le cadre de l'apprentissage
 - Situation simulée
 - Remise du travail intersession

JOUR 3

MATIN (3H30) : EXPLOITATION DU TRAVAIL INTERSESSION

- Présentation d'une étude de cas

APRES MIDI (3H30): ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP)

- Qu'est-ce qu'une APP ?
- Exploitation de situations par l'Analyse de pratiques professionnelles

METHODES PEDAGOGIQUES

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions.
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Simulation.
- Travail inter session.

ANIMATION

Monsieur Jean-François Faucher, directeur adjoint CFA

Monsieur Franck CLUZEL, responsable de formation

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



FORMATION DE FORMATEURS



SESSION

12 places

DURÉE

45,30 h / 6 jours

TARIFS

sur devis

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Réfèrente formation
Assia GACEM



OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Permettre aux formateurs d'avoir des repères théoriques pertinents pour mettre en place des dispositifs de formation
- Appréhender la relation pédagogique et la posture de l'évaluateur
- Appréhender les enjeux de la formation par l'approche par compétence
- Identifier et comprendre la place et l'intérêt des neurosciences dans la formation
- Construire un dispositif de formation et argumenter ses choix
- Elaborer un dispositif d'évaluation pertinent
- Accompagner les formateurs à l'intégration des TICE dans leurs pratiques pédagogiques pour améliorer l'apprentissage et l'engagement des apprenants.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation
- Concevoir et organiser un dispositif de formation en s'appuyant sur l'approche par compétence
- Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue e tenant comptant des avancées en neurosciences
- Construire une séquence de formation en s'appuyant sur l'approche par compétence
- Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation
- Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
- Utiliser les outils de l'information et de la communication à visée éducative et l'IA

FORMATION DE FORMATEURS



CONTEXTE

La formation Devenir formateur s'adapte aux évolutions du monde du travail et aux nouvelles méthodes pédagogiques. Elle permet aux formateurs de développer des compétences techniques et transversales (adaptabilité, collaboration, esprit critique) face aux mutations accélérées par la digitalisation et l'intelligence artificielle.

Le formateur n'est plus seulement un transmetteur de savoirs, mais aussi un accompagnateur des apprentissages. Cette formation leur fournit des outils pédagogiques et méthodologiques pour encadrer différents publics (adultes en reconversion, jeunes en insertion, salariés en formation).

Le parcours est modulaire : il peut être suivi en totalité ou par bloc de compétences. À partir du bloc 4, un travail spécifique est demandé et repris dans les blocs 5 et 6.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Formateurs permanents
- Formateurs occasionnels

METHODES

- Supports de présentation, retour d'expérience, pédagogie active, apports de connaissances.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en amont et en aval de la formation
- Évaluation à l'issue de la formation à l'aide du questionnaire de satisfaction
- Un travail intersession est le fil conducteur de ce dispositif de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Réaliser le travail intersession
- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

ANIMATION

- Madame Anne PAPAS, formatrice – consultante
- Monsieur Damien CORADIN, formateur d'adulte
- Monsieur Bastien MAYRAS, responsable pédagogique
- Monsieur Thomas LAPLACE, Chef de Projet Digital Learning

LE CONTENU



Bloc de compétences 1 : Accompagner les personnes dans leur parcours de formation **La relation pédagogique / La posture de l'évaluateur (1 journée, soit 7h)**

Objectif général

- Acquérir des méthodes pour mettre en œuvre une relation adaptée au contexte et aux personnes dans une dimension pédagogique

Objectifs opérationnels et compétences visées | La relation pédagogique

- Définir la relation pédagogique du formateur vis-à-vis du formé et du formateur vis-à-vis du groupe de formés
- Définir l'accompagnement et le distinguer d'autres postures
- Repérer les éléments des rapports sociaux inhérents à cette relation (dimensions cognitives et affectives)
- Distinguer la relation pédagogique de la relation d'aide et de la relation thérapeutique
- Préciser la posture du formateur par rapport au savoir, à la prise en compte de l'individuel et du collectif, à la place du formé dans la formation, à l'interdépendance et à la prise en compte du désir
- Réaliser des liens au regard de ses expériences et de sa pratique professionnelle.

La posture de l'évaluateur en formation

- Partager des éléments de réflexion quant à la posture d'un évaluateur dans une situation pédagogique formative ou normative
- Repérer les mécanismes mis en jeu dans cette situation : dimension affective, rapport au savoir et degré d'exigence...

Bloc de compétences 2 : Concevoir et organiser un dispositif de formation **Formation et logique compétence (1 journée soit 7h)**

Objectifs généraux

- Soutenir le développement de compétence en s'appuyant sur des ressources internes aux apprenants, issues de leur expérience professionnelle.
- Penser la compétence en formation à partir des situations de travail pour accompagner la professionnalisation.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Définir la compétence pour l'intégrer à un parcours de formation professionnelle.
- Mobiliser la compétence en formation professionnelle dans une dynamique de certification /qualification (hard/soft skills).
- Appréhender les dimensions individuelles et collectives de la compétence.
- Comprendre la logique compétence pour (re)penser son ingénierie de formation (distanciel/FEST/e-learning...).
- Développer et transmettre des outils réflexifs pour soutenir la professionnalisation des formés et leur employabilité (action / réflexion sur l'action)
- Appréhender l'analyse du travail comme base à la formation professionnelle.
- Comprendre la relation entre tâche et activité comme un support au développement (dimension productive et constructive de l'activité).

Bloc de compétences 3 : Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue en tenant compte des avancées en neurosciences **Apprentissage et neurosciences (1 journée soit 7h)**

Objectif général

- Connaître les bases du fonctionnement cognitif dans les dispositifs d'apprentissage et s'appuyer sur les neurosciences pour penser des actions de formations efficaces.

LE CONTENU



Objectifs opérationnels et compétences visées I La relation pédagogique

- Situer les neurosciences dans les sciences cognitives pour un usage averti en formation.
- Comprendre le rôle de l'expérience dans la cognition et le développement des apprentissages.
- Comprendre le fonctionnement de la plasticité cérébrale et du « recyclage neuronal », pour l'intégrer à une démarche pédagogique.
- Mobiliser le rôle de l'attention, des émotions et de la mémoire dans les apprentissages en formation.
- Sortir des neuromythes pour s'appuyer sur des outils validés par les neurosciences.
- Comprendre les notions de rétentions et de métacognition pour outiller les apprenants et étayer leurs réflexivité (supports internes et externes).
- Articuler la dimension cognitive, émotionnelle et procédurale des apprentissages en formation, pour soutenir le développement professionnel.

Bloc de compétences 4 : Construire une séquence de formation en intégrant l'approche par compétence (APC) I Construction d'une séquence de formation par l'APC (1 journée ½ soit 10h30)

Objectifs généraux

- Différencier la pédagogie par objectifs de l'approche par compétence
- Réfléchir autour d'une construction pédagogique
 - La transposition didactique : Chevallard (1985), Develay (1992), Perrenoud (1998)
 - Transposition didactique interne/ transposition didactique externe
 - Lien compétence et diversité des savoirs (savoirs académiques, savoirs d'expérience, savoir-faire, les habits, les savoirs indigènes, savoirs incorporés, savoirs en acte)
- Concevoir des situations d'apprentissage par l'APC
- Structurer les séances
- Choisir les méthodes pédagogiques et les ressources

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Réaliser la construction d'une séquence de formation en tenant compte de l'approche par compétence
- Avoir une analyse critique de la construction d'une séquence de formation.

Le plus de ce bloc de compétences

- Alternance entre apport de savoirs et mise en œuvre concrète d'une séquence pédagogique par APC
- Elaboration d'un travail inter session portant sur l'élaboration d'une séquence de formation.

Bloc de compétences 5 : Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation ET évaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité Les enjeux de l'évaluation en formation (1 journée soit 7 heures)

Objectifs généraux

- Identifier les impacts de Qualiopi sur l'évaluation en formation afin de contribuer à l'amélioration continue des formations.
- Connaître les différents types d'évaluation en formation (évaluation diagnostique, formative et sommative) et leurs enjeux
- Connaître le modèle d'évaluation Kirkpatrick
- Concevoir des outils d'évaluation pertinents et efficaces (QCM, évaluation à froid/ à chaud, auto-évaluation, grille d'observation)
- Intégrer l'évaluation dans les progressions pédagogiques : en amont, pendant et en aval de la formation en s'appuyant l'APC

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Construire un dispositif d'évaluation en intégrant l'APC
- Emettre un jugement critique sur le dispositif proposé.

Le plus de ce bloc de compétences

- Construction d'un dispositif d'évaluation à partir de la construction du dispositif de formation élaboré dans le bloc de compétence 4.

LE CONTENU



Bloc de compétences 6 : Utiliser les outils de l'information et de la communication à visée éducative | La place des TICE en formation (1 journée soit 7 heures)

Objectif général

- Accompagner les formateurs à l'intégration des TICE dans leurs pratiques pédagogiques pour améliorer l'apprentissage et l'engagement des apprenants.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Objectifs opérationnels et compétences visées
- Comprendre les enjeux et bénéfices des TICE dans la formation.
- Découvrir et maîtriser des outils numériques pour la création et la gestion de contenus pédagogiques.
- Savoir intégrer les TICE dans les stratégies pédagogiques

Le plus de ce bloc de compétences

- A partir du dispositif de formation et/ou d'évaluation construit au bloc de compétences 4 et 5, créer un support utilisant une TICE.



FORMATIONS REGLEMENTAIRES

AFGSU 1



Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1

SESSION

12 places

DURÉE

14h / 2 JOURS

TARIFS

600€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTENU

01. URGENCES VITALES

- Alerte et protection
- Prise en charge des hémorragies, des personnes inconscientes ou présentant une obstruction des voies aériennes
- Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire.

02. URGENCES POTENTIELS

- Prise en charge des malaises
- Gestion des différents traumatismes
- Les risques collectifs
- Les plans sanitaires et de secours
- Les risques nucléaires, radiologiques biologiques et chimiques.

ANIMATION ET VALIDATION

Formateurs, habilités par le CESU, infirmiers diplômés, ayant exercé en service de soins intensifs ou d'urgence et formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Cette formation donne droit à une attestation délivrée par le CESU du 93.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation aux gestes et soins d'urgence vise l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification et la prise en charge individuelle d'une urgence vitale en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure medico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation basée sur une pédagogie active et participante, avec utilisation de techniques de simulation et de mise en situation.

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande



LES MODALITES

MODALITES D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences,
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques,
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté)

Remise à l'issue de la formation d'un livret de formation et d'un mannequin d'entraînement pour permettre aux professionnels de conserver les acquisitions et d'initier à leur tour leur entourage aux gestes de 1^{er} secours. Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

ELEMENTS REGLEMENTAIRE

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'Arrêté du 1^{er} juillet 2019

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



AFGSU 2



Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

SESSION

12 places

DURÉE

21h / 3 JOURS

TARIFS

800€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTENU

01. URGENCES VITALES

- Alerte et protection
- Prise en charge des hémorragies, des personnes inconscientes ou présentant une obstruction des voies aériennes
- Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire
- Aide à la médicalisation.

02. URGENCES POTENTIELS

- Prise en charge des malaises
- Gestion des différents traumatismes
- Prise en charge traumatismes osseux (relevage, bandage)
- Situations sanitaires exceptionnelles.

03. RISQUES COLLECTIFS

- Les plans sanitaires et de secours
- Les risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques...

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation basée sur une pédagogie active et participante, avec utilisation de techniques de simulation et de mise en situation.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation aux gestes et soins d'urgence vise l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification et la prise en charge individuelle d'une urgence vitale en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Les personnels soignants des établissements du secteur sanitaire et social, inscrits dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique 1.

ANIMATION ET VALIDATION

Formateurs, habilités par le CESU, infirmiers diplômés, ayant exercé en service de soins intensifs ou d'urgence et formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Cette formation donne droit à une attestation délivrée par le CESU du 93.



LES MODALITES

MODALITES D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences,
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques,
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté)

Remise à l'issue de la formation d'un livret de formation et d'un mannequin d'entraînement pour permettre aux professionnels de conserver les acquisitions et d'initier à leur tour leur entourage aux gestes de 1^{er} secours. Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

ELEMENTS REGLEMENTAIRE

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'Arrêté du 1er juillet 2019

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue** INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

AFGSU

REACTUALISATION



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1JOUR

TARIFS

300€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTENU

- Retour d'expérience
- Actualités sanitaires en lieu gestes urgences
- Ateliers pratiques
- Nouvelles recommandations ERC 2020 concernant l'arrêt cardiaque
- Prise en charge d'un arrêt cardiorespiratoire en équipe avec matériel

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation aux gestes et soins d'urgence vise l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification et la prise en charge individuelle d'une urgence vitale en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

ANIMATION

Formateurs, habilités par le CESU, infirmiers diplômés, ayant exercé en service de soins intensifs ou d'urgence et formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Cette réactualisation concerne tous les professionnels titulaires d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence en cours de validité, c'est-à-dire datant de moins de 4 ans ou dont la dernière réactualisation date de moins de 4 ans. L'attestation de formation initiale ou de dernière réactualisation devra être fournie à l'inscription.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation basée sur une pédagogie active et participante, avec utilisation de techniques de simulation et de mise en situation.

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande



LES MODALITES

MODALITES D'ÉVALUATION

- Critères de validation :
- Présence à la totalité des séquences
- Réalisation de gestes techniques au cours des séquences pratiques
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.
- NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Cette formation donne droit à une attestation délivrée par le CESU du 93.

ELEMENTS REGLEMENTAIRE

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'Arrêté du 1er juillet 2019

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)



N° d'habilitation inrs H34539/2024/SST-1/O/12 (valide jusqu'au 21/11/2029)

SESSION

10 places

DURÉE

14h / 2 JOURS

TARIFS

250€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCE 1 :

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du Travail.
- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Etre capable de réaliser une protection adaptée.
- Etre capable d'examiner la (les) victime(s) avant /et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Etre capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.

DOMAINE DE COMPÉTENCE 2 :

- Etre capable de mettre en application ses compétences
- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

Permettre au personnel de l'entreprise de maîtriser son comportement en situation d'accident et d'agir avec efficacité pour protéger la victime et préserver son état de santé dans l'attente des secours. (Obligation de formation relevant des articles R4224-15 et 16 du Code du Travail, R6311-15 du Code de la Santé Publique, Décret n°2007- 705, Arrêté du 2 mai 2005 et Arrêté du 234 juillet 2007)

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Acquérir les compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Agir avec efficacité pour protéger la victime
- Préserver son état de santé dans l'attente des secours

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Cet enseignement s'adresse à toute personne susceptible d'intervenir en qualité de "Secouriste" dans l'entreprise. Aucun prérequis



LES MODALITES

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

ANIMATION ET VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation
- La carte S.S.T. est délivrée aux stagiaires qui ont satisfait au contrôle du comportement.
- L'enregistrement des résultats dans l'outil de gestion FORPREV, (permettant un suivi national) à l'issue de la formation pour permettre l'édition des certificats de SST
- Tous nos formateurs bénéficient d'une habilitation délivrée par l'INRS pour dispenser les formations SST et MAC SST

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

METHODES

- Exposés
- Débats dirigés
- Exercices d'application pratiques
- Animation conduite par des Moniteurs Secouristes du Travail



SESSION

12 places

DURÉE

1/2 jour soit 3h30

TARIFS

300€ TTC

TARIFS GROUPE

1250€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Cette formation s'inscrit dans le champ réglementaire visant à la sécurité et à la qualité des pratiques d'hygiène en restauration collective.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du Pôle Petite Enfance
Cette formation ne requière aucun pré-requis.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

- Appréhender les différents dangers sanitaires pour la préparation des biberons
- Maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène « étape par étape » jusqu'à la consommation des biberons
- Adapter son comportement et ses méthodes de travail pour le respect de l'hygiène en biberonnerie.

Les objectifs pédagogiques opérationnels et compétences visées

- Mettre en œuvre les bonnes pratiques en biberonnerie
- Repérer les risques et alerter

1) NOTION D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DES ALIMENTS, CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE (durée : 75 mn)

- Prendre conscience des différents dangers sanitaires potentiels lors de la préparation des biberons
- Connaître le contexte réglementaire actuel : les obligations en hygiène alimentaire, notion de traçabilité et d'HACCP

2) LES MOYENS DE MAÎTRISE DU RISQUE SANITAIRE (durée : 75 mn)

- Définition des grands principes d'hygiène
- La méthode des 5M
- Reconnaître les bonnes pratiques d'hygiène

3) LES ENREGISTREMENTS INCONTOURNALES (durée : 75 mn)

- Identifier les autocontrôles associés à toutes les étapes de la préparation des biberons
- Donner du sens aux enregistrements incontournables

4) FOCUS SUR L'ALLAITEMENT MATERNEL (durée : 60 mn)

5) BILAN ET ÉVALUATION DE LA FORMATION (durée : 15 mn)



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Les stagiaires sont invités à faire partager leurs expériences professionnelles,
- Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et jeux pédagogiques
- Un livret participant dématérialisé est remis à chaque stagiaire en début de formation

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Validation de la formation

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Animation

Madame Marcelline HEROUART, est consultante, formatrice et facilitatrice.

Son objectif est de vous apporter des connaissances et des clés pour que votre quotidien prenne du sens, et en soit facilité. Elle justifie de 8 ans d'expérience professionnelle en tant qu'Ingénieur Qualité et d'une expérience de Consultante/Formatrice pour la restauration commerciale, traiteur et collective.

Depuis 2018, par choix et par goût, elle s'est spécialisée dans le domaine de la petite enfance notamment pour soutenir les professionnels de la petite enfance dans l'accompagnement du jeune enfant dans son développement émotionnel, social, cognitif et affectif. Son intention est d'accompagner les professionnels de la petite enfance dans le développement de leurs compétences professionnelles afin de garantir un accueil de qualité du jeune enfant, tant d'un point de vue qualité sécurité alimentaire que qualité d'accompagnement dans son développement.

Marcelline HEROUART dispose aujourd'hui d'une large palette de formations, ainsi que d'une expérience de Direction de crèche. Adhérente à plusieurs réseaux, elle enrichit en continue ses connaissances sur les dernières avancées scientifiques, psychologiques et sociétales afin de proposer un contenu de formation qui soit le plus adapté à l'environnement et aux connaissances actuelles.

Modalités pratiques

- Formation d'une journée soit 3 heures 30.
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SESSION

12 places

DURÉE

1 jour soit 7h00

TARIFS

550€ TTC

TARIFS GROUPE

2400€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Cette formation s'inscrit dans le champ réglementaire visant à la sécurité et à la qualité des pratiques d'hygiène en restauration collective.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Directeurs, adjoints de direction et personnel en charge de la distribution des repas fonctionnant en liaison froide.

Pas de prérequis spécifique du point de vue technique ou scientifique.

Il est recommandé aux participants d'apporter leurs classeurs PMS et le dernier rapport d'inspection des services officiels de contrôle de la sécurité des aliments

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

- Se remémorer les risques sanitaires et les obligations réglementaires liés à l'activité de restauration collective
- S'approprier pour mieux les appliquer, les procédures et les différents autocontrôles du Plan de Maitrise Sanitaire

Les objectifs pédagogiques opérationnels et compétences visées

- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène liées aux liaisons froides
- Mettre en œuvre les procédures et les différents autocontrôles du Plan de Maitrise Sanitaire



CONTENU

RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN PLAN DE MAITRISE SANITAIRE ? (durée : 1h30)

- Définition et objectif du Plan de Maîtrise Sanitaire
- Rappel du contexte réglementaire en lien avec le Plan de Maîtrise Sanitaire
- Exigences des services officiels de contrôle en matière de PMS lors des inspections
- Les éléments composant le Plan de Maîtrise Sanitaire
- BPH ou prérequis
- Plan HACCP selon les 7 principes
- Système de traçabilité et gestion des produits non-conformes

PRESENTATION ET APPROPRIATION DE LA TRAME PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (durée : 2h)

- Le mode d'emploi de la trame du Plan de Maitrise Sanitaire
- Appropriation du Classeur administratif à gérer par la Direction
- L'hygiène du personnel
- La maintenance des locaux Etc

PRESENTATION ET APPROPRIATION DE LA TRAME PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (durée : 3h30)

Appropriation du Classeur cuisine à gérer par l'équipe de cuisine :

- Les documents relatifs aux règles d'hygiène : le plan de nettoyage et de désinfection
- Les documents relatifs au système HACCP : la maitrise des couples temps/températures
- Les documents relatifs à la traçabilité des denrées : quelles informations, combien de temps ?
- La gestion des non- conformités
- Le classement et l'archivage des documents

METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz, jeux pédagogiques)
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Validation de la formation

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Animation

Madame Marcelline HEROUART, est consultante, formatrice et facilitatrice.

Son objectif est de vous apporter des connaissances et des clés pour que votre quotidien prenne du sens, et en soit facilité. Elle justifie de 8 ans d'expérience professionnelle en tant qu'Ingénieur Qualité et d'une expérience de Consultante/Formatrice pour la restauration commerciale, traiteur et collective.

Depuis 2018, par choix et par goût, elle s'est spécialisée dans le domaine de la petite enfance notamment pour soutenir les professionnels de la petite enfance dans l'accompagnement du jeune enfant dans son développement émotionnel, social, cognitif et affectif. Son intention est d'accompagner les professionnels de la petite enfance dans le développement de leurs compétences professionnelles afin de garantir un accueil de qualité du jeune enfant, tant d'un point de vue qualité sécurité alimentaire que qualité d'accompagnement dans son développement.

Marcelline HEROUART dispose aujourd'hui d'une large palette de formations, ainsi que d'une expérience de Direction de crèche. Adhérente à plusieurs réseaux, elle enrichit en continue ses connaissances sur les dernières avancées scientifiques, psychologiques et sociétales afin de proposer un contenu de formation qui soit le plus adapté à l'environnement et aux connaissances actuelles.

Modalités pratiques

- Formation d'une journée soit 7 heures.
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SESSION

12 places

DURÉE

1 jour soit 7h00

TARIFS

550€ TTC

TARIFS GROUPE

2400€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Cette formation s'inscrit dans le champ réglementaire visant à la sécurité et à la qualité des pratiques d'hygiène en restauration collective.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Directeurs, adjoints de direction et personnel chargé de la distribution des repas.

➔ Pas de prérequis scientifiques ou techniques spécifiques.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

- Comprendre les risques alimentaires et les conséquences possibles pour les consommateurs
- Confronter les pratiques actuelles aux exigences de la réglementation sanitaire de la restauration collective

Les objectifs pédagogiques opérationnels et compétences visées

- Contrôler la mise en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène, les principes HACCP et la traçabilité à toutes les étapes de la préparation des repas
- Informer les professionnels (les) concernés (ées) des écarts de pratiques
- Mettre en place un plan d'amélioration continue et l'évaluer
- Savoir communiquer auprès des parents en cas de risques avérés



CONTENUS

POURQUOI LA SECURITE DES DENREES ALIMENTAIRES ? (durée : 1h30)

- Les risques sanitaires et les moyens de prévention : microbiologiques, physiques, chimiques et allergiques
- **Évolution de la réglementation sanitaire, le point sur :**
 1. le Règlement CE N°178/2002 et l'obligation de traçabilité
 2. le Plan de Maîtrise Sanitaire
 3. les responsabilités qui incombent aux professionnels de la restauration

COMMENT MAITRISER LA SECURITE DES ALIMENTS ? (durée : 2h)

- Définition et grands principes de l'hygiène
- L'hygiène selon la méthode des 5M : Milieu, Méthode, Main d'œuvre, Matière, Matériel
- Les bonnes pratiques d'hygiène étape par étape
- **Les points clés de la méthode HACCP :**
 1. Les 7 principes
 2. Les mesures de maîtrises aux points déterminants
 3. l'importance des actions correctives
- Communiquer en cas de risques avérés

PRESENTATION ET APPROPRIATION DE LA TRAME PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (durée : 3h30)

- Appropriation du Classeur administratif à gérer par la Direction
- Appropriation du Classeur cuisine à gérer par le cuisinier :
 1. Les documents relatifs aux règles d'hygiène : le plan de nettoyage et de désinfection
 2. Les documents relatifs au système HACCP : la maîtrise des couples temps/températures
 3. Les documents relatifs à la traçabilité des denrées : quelles informations, combien de temps ?
 4. La gestion des non - conformités
 5. Le classement et l'archivage des documents

METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quiz).
- Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.

Validation de la formation

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.
NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Animation

➔ Madame Marie-Christine HARDY BLANCHARD, diététicienne - formatrice

Modalités pratiques

- Formation d'une journée soit 7 heures.
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



PARCOURS EN MANAGEMENT



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 jour

TARIFS

350€ TTC

TARIFS GROUPE

2500 € TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Le Décret no 2024-166 du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux rappelle la nécessité pour les ESSM de veiller activement à la prévention interne et la lutte contre la maltraitance. L'enjeu est de taille, et les actions de formation peuvent apporter des ressources précieuses pour s'y conformer. Le problème posé par la bientraitance dans le secteur sanitaire et médicosocial est épineux pour deux raisons : tout d'abord il pointe la nécessité pour ce secteur professionnel d'être exemplaire du point de vue des rapports humains dans la relation de soin ; ensuite il rappelle le besoin d'adopter une approche systémique pour traiter cette question.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Cadres, Directrices, Directeurs. Pas de pré requis nécessaires.

OBJECTIFS, COMPÉTENCES VISEES & CONTENUS

Objectifs principaux

- Permettre aux professionnels de s'approprier les notions relatives à la maltraitance et la bientraitance, dans un contexte professionnel de soin aux personnes âgées et / ou malades.
- Identifier les situations difficiles et les facteurs qui génèrent un risque de maltraitance, afin de soutenir une approche constructive pour tous (bénéficiaires du soin, professionnel(le)s).
- Renforcer la démarche bientraitante par un ajustement du positionnement professionnel face au ralentissement cognitif et au processus physiologique de vieillissement.

BIENTRAITANCE
Pour les cadres et membres de direction



Objectifs opérationnels

- Connaître les mécanismes d'évolution et les signes repérables des maladies neurodégénératives, type Alzheimer et pathologies apparentées.
- Repérer les troubles du comportement et les implications au niveau relationnel avec les résidents en vue d'une réponse bienveillante.
- Comprendre les fondements neurologiques de la cognition et les fondements psychosociaux de la relation d'accompagnement afin d'apporter une écoute facilitante à la fois pour les professionnel(le)s et les bénéficiaires du soin (reconnaissance de son vécu et de sa subjectivité)
- Comprendre le fonctionnement systémique de la mémoire pour savoir comment adresser une demande à un bénéficiaire et soutenir les processus mnésiques plus efficacement.
- Travailler sur les représentations liées aux apprentissages et au développement de compétence pour éclairer positivement les parcours de qualification des soignant(e)s.

Compétences visées

- Développer des compétences relationnelles basées sur la connaissance du fonctionnement cérébral (recyclage neuronal & réorganisation constante du cerveau).
- Développer une communication non verbale claire, en soutien à la valorisation et à la validation de la personne âgée / malade.
- Développer une posture bienveillante et une approche positive des contraintes dues à la pathologie, en s'appuyant sur les sciences cognitives.
- Développer un regard constructif sur les situations d'accompagnement permettant d'apporter une réponse efficace aux difficultés inhérentes à la relation avec les bénéficiaires.
- Utiliser le fonctionnement associatif de la mémoire pour mettre en place un rapport au soin fonctionnel soutenant une relation saine et épanouissante.
- Appréhender les enjeux du travail et développer un point de vue systémique sur les implications organisationnelles de la bienveillance.

METHODES PEDAGOGIQUES

Point fort de la formation : Simulation en santé.

- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques.
- Echanges d'expériences, discussions.
- Document pédagogique remis à chaque participant.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Quiz de connaissance en amont de la formation.
- Quiz de connaissance en aval de la formation.
- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz).
- Débriefing de la simulation.

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

LE CONTENU



MATIN

Appréhender les troubles cognitifs et psycho comportementaux pour gérer la relation de soin.
(alternance de temps actifs et réflexifs)

1^{ère} séquence : représentations, outils théoriques, concepts clés (40min)

- Bientraitance et maltraitance, textes réglementaires.
- La maladie d'Alzheimer : représentations et leviers du changement pour gagner en confiance.
- La confiance : au cœur de la relation de soin pour restaurer le lien et l'image de soi.
- Le travail : un espace de développement, par et pour la relation.
- Le cerveau : outil de développement (canaux d'apprentissages et impuissance apprise) ; fonctionnement du cerveau en bonne santé vs dysfonctionnement du cerveau malade (plasticité cérébrale & recyclage neuronal) pour redonner du sens au geste professionnel.

2^e séquence : cognition et mémoire, entre processus mentaux et engagement physique (40 min)

- Comprendre les troubles cognitifs : présentation des principaux troubles et répercussions sur le rapport au réel de la personne malade.
- Appréhender la complexité des troubles psycho comportementaux : liens avec les troubles cognitifs et répercussions sur la relation de soin.
- Mobiliser le fonctionnement systémique de la mémoire : ESR (encodage, stockage, récupération) & outils d'aide à la prise en charge des malades dans les situations de soin (saillance / utilité de l'information, motivation).
- Favoriser la reconnaissance et gérer les distracteurs : adapter l'environnement du bénéficiaire pour préparer le soin et le temps relationnel.

PAUSE 15min

3^e séquence : agir en situation, faire évoluer sa pratique (40 min)

- La « gestion durable » des troubles : proposition d'outils à mobiliser en situation (ritualisation, répétition expansée, implication active, redéfinition de l'erreur, association de canaux perpétuels...)
- L'adaptation de la communication aux personnes souffrant de troubles : apport de ressources clés pour soutenir le geste professionnel (communication verbale et non-verbale, posture bienveillante, préparation et soutien à l'attention focalisée...).

4^e séquence : se projeter de l'individuel vers le collectif (40 min)

- Comprendre l'enjeu de la mise en activité du résident désorienté : rendre actif pour s'engager ensemble, consolider les compétences, actualiser son pouvoir d'agir et celui du malade.
- Etayer la socialisation (neurones miroirs), soutenir le besoin à se réorienter (liens orientation physique / orientation mentale), à se reconnecter (trouver des repères communs).
- Passer du « pouvoir sur » au « pouvoir avec », travailler en collaboration avec le/les bénéficiaire(s) pour dynamiser la relation, coopérer, s'épanouir.
- Repenser le soin : une relation épanouissante pour soi et pour l'autre (dimension productive et constructive de l'activité).

Bilan de la matinée : retour sur la notion de prendre soin et de relation bientraitante 5 min

APRES-MIDI

Situation en santé

- Mises en situation avec debriefing du formateur expert en simulation et apports du formateur expert en pathologie neuro-évolutive.



ANIMATION

- **Monsieur Bastien MAYRAS**, Intervenant, formateur en stimulation cognitive, responsable de formation
- **Monsieur Francisco GUEVARA**, Infirmier Diplômé d'Etat, cadre de santé, formateur en simulation en santé.

Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

MODALITES PRATIQUES

- **Formation d'une journée soit 7 heures, dont 3,5 heures de simulation.**
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.

FORMATION MANAGER



SESSION

12 places

DURÉE

9 jours 1/2

TARIFS

3500€ TTC

TARIFS GROUPE

Sur devis

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

L'accompagnement aux gestes professionnels de manager est un enjeu stratégique pour toute entreprise souhaitant optimiser son efficacité organisationnelle et assurer une continuité dans la performance managériale.

Pour Meyerson, « le geste est une forme particulière de mouvement » (2000, p.324). « Les gestes sont des types de mouvements artificiels appris, des mouvements humains. Ces gestes ont un sens, une signification. Ils sont intentionnellement voulus » (id.).

Le rôle du manager est crucial, car il est à la fois garant de la productivité de son équipe et un relais essentiel entre la direction, les collaborateurs et les bénéficiaires. Créer un parcours spécifique pour les managers présente plusieurs avantages décisifs pour l'entreprise.

Les managers, qu'ils soient promus en interne ou recrutés à l'extérieur, doivent rapidement s'adapter à leur rôle, qui nécessite des compétences spécifiques. Un parcours de formation structuré permet de leur transmettre les outils, méthodes et processus nécessaires pour remplir leurs missions. Au-delà de cet aspect technique, une prise de distance sur les implications des gestes de métier (Thomas, Simonet, Clot, & Fernandez, 2009, p.26) est indispensable pour aider à penser le faire à distance des situations professionnelles.

Chaque entreprise possède une culture et des valeurs qui influencent son fonctionnement et ses pratiques managériales. Un parcours dédié permet aux managers de bien comprendre cette culture, de s'y aligner et de la refléter dans leur gestion quotidienne. Cet alignement est crucial pour assurer une cohérence entre la stratégie de l'entreprise et sa mise en œuvre sur le terrain.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Managers, Toute personne en charge de la supervision d'équipes ou de projets. Pas de pré requis.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

LE CONTENU



VOLUME HORAIRE DU PARCOURS 73,30H

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : MANAGEMENT ET LEADERSHIP (1 JOUR 1/2)

Répartition des 2 jours de formation

- **Jour 1** : apports théoriques et analyses de cas et jeux de rôle (7h)
- **Jour 2** : 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles

Objectif

Former les participants aux techniques de management, développer leur leadership et renforcer leur capacité à piloter des équipes dans des contextes variés et parfois complexes.

Compétences attendues

- Manager une équipe
- Piloter une équipe dans des contextes variés et des environnements complexes
- Développer son leadership

Contenu

Identifier son style de management et savoir se positionner

- Représentation du manager (exercice individuel et échange)
- Les 4 rôles de la fonction managériale (expert métier, accompagnateur, manager, leader)
- Différence entre manager et leader

Acquérir des outils pour animer son équipe au quotidien

- Motivation (jeu de rôle) et management situationnel (débrief autodiagnostic)
- Fixation d'objectifs et évaluation (théorie uniquement)
- Discours mobilisateur (exercice de pitch)
- Rituels managériaux (théorie uniquement)
- Animation de réunions (théorie uniquement)
- Feedback (jeu de rôle)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers de mise en situation
- Autodiagnostic débriefé Management situationnel
- Réflexion individuelle et échanges

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : GESTION DES CONFLITS ET DE LA VIOLENCE – PRÉVENTION DU RISQUE DE CONFLIT (2 JOURS)

Répartition des 2 jours de formation

- **Jour 1** : apports théoriques et analyses de cas et jeux de rôle (7h)
- **Jour 2** : 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles et 3h30 de simulation

Objectif

Fournir les outils nécessaires pour comprendre les mécanismes des conflits, prévenir leur émergence, et savoir les gérer efficacement lorsqu'ils surviennent, avec une attention particulière sur la gestion de la violence.

Compétences attendues

- Prévenir les conflits
- Désamorcer une situation conflictuelle
- Gérer le conflit lorsqu'il survient en s'appuyant sur les ressources.

Contenu

- Typologie des conflits et analyse des causes
- Mécanismes de prévention des conflits au travail : signaux faibles, comportements à risques
- Techniques de gestion de conflits (communication non violente, médiation)
- Le DiSC : différences de comportements, réaction au stress et gestion des conflits selon les profils
- Conduite d'un entretien de recadrage : jeu de rôle sur la base de la CNV et outil DiSC.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Simulation pour pratiquer la médiation et la négociation
- Études de cas/ jeu de rôle sur des situations conflictuelles en entreprise (ex. : conflit interpersonnel, conflit lié à la charge de travail)
- Analyse des pratiques professionnelles sur des situations vécues par les participants (co-développement, chapeaux de Bono, groupe de parole...).

LE CONTENU



BLOC DE COMPÉTENCES 3 : MANAGEMENT SANTÉ ET SÉCURITÉ (1 JOUR 1/2 – 10 H 30)

Répartition des 2 jours de formation

- **Jour 1 :** apports théoriques et analyses de cas et jeux de rôle (7h)
- **Jour 2 :** 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles

Objectif

Former les managers aux enjeux de la santé et de la sécurité au travail, en leur donnant les moyens d'intégrer des pratiques préventives dans leur gestion quotidienne.

Compétences attendues

- Prévenir les risques pour la santé au travail de ses collaborateurs
- S'appuyer sur les ressources internes et externes
- Evaluer les risques professionnels en impliquant ses collaborateurs.

Contenu

- Législation en matière de santé et sécurité au travail : obligations de l'employeur et du manager
- Évaluation des risques professionnels (physiques et psychosociaux)
- Remontée d'information et intégration des informations dans la Mise en place d'un plan de prévention des risques
- Gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Sensibilisation à la Gestion des risques psychosociaux : burn-out, stress, harcèlement moral
- Conduite à tenir en cas de crise (incidents, accidents) – processus de remontée d'informations (outils internes).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas sur la gestion des accidents de travail et des risques psychosociaux
- Simulations d'évaluation des risques avec mise en place de plans d'action préventifs
- Analyse de pratiques sur des problématiques de santé et sécurité rencontrées par les participants.

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : LA QUESTION DU HANDICAP POUR LE MANAGER (2 JOURS)

Répartition des 2 jours de formation

- **Jour 1 :** apports théoriques et analyses de cas (7h)
- **Jour 2 :** 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles et 3h30 de simulation

Objectif

Sensibiliser les managers à la gestion du handicap au sein de leurs équipes, en les aidant à promouvoir un environnement de travail inclusif.

Compétences attendues

- Favoriser la discussion avec ses collaborateurs lors de l'arrivée d'un nouveau salarié porteur de handicap
- Lever les tabous et les peurs de ses collaborateurs en s'appuyant sur les ressources internes et externes
- Promouvoir une démarche inclusive.

Contenu

- Le cadre légal du handicap au travail (loi sur le handicap, obligations d'emploi)
- Accueillir un collaborateur en situation de handicap : identification des besoins, aménagement du poste de travail
- Sensibilisation des équipes au handicap : lever les stéréotypes et favoriser l'inclusion
- Cas pratiques d'aménagements (horaires, télétravail, etc.)
- Accompagner et manager un collaborateur en situation de handicap : quels outils ?
- Responsabilité sociale et inclusion : comment valoriser les compétences des personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers de mise en situation sur la gestion des collaborateurs en situation de handicap
- Analyse des pratiques sur des situations réelles liées à l'inclusion
- Études de cas sur l'adaptation des postes et la gestion d'équipe incluant des personnes en situation de handicap



BLOC DE COMPÉTENCES 5 : LA PLACE DES BÉNÉFICIAIRES (3 JOURS)

Répartition des 3 jours de formation

- **Jour 1** (ouverture du parcours de formation) : La transformation culturelle des organisations. La place des pouvoirs de décision dans la triangulation Bénéficiaires, équipes, projet stratégique d'établissement.
- **Jour 2** (milieu du parcours de formation) : Les usagers, agents de transformation de la transversalité des organisations.
- **Jour 3** (dernier jour de formation) : Travail sur l'avancée des réflexions/projets des stagiaires.
- **Jour 4** : 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles

Objectif

Sensibiliser les managers à la place des bénéficiaires au sein des organisations.

Compétences attendues

- Favoriser la discussion entre les managers et les équipes sur la place des bénéficiaires
- Aider à changer de paradigme sur la place des bénéficiaires en lien avec le projet stratégique des organisations.

Contenu

- L'utilisateur. Qui est-il ?
- L'utilisateur et le projet stratégique
- Changer de paradigme. L'exemple du modèle de Montréal
- Le point de vue de l'utilisateur comme co-auteur de la décision
- L'utilisateur comme co-évaluateur du projet stratégique.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expérience entre pairs.
- Méta-plan..



OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques principaux

- **Management et leadership** : Améliorer les compétences managériales et développer un leadership adapté aux exigences actuelles.
- **Gestion des conflits et prévention de la violence** : Apprendre à anticiper, prévenir et gérer les conflits, incluant la gestion des violences au travail.
- **Management santé et sécurité** : Sensibiliser aux enjeux de la santé et de la sécurité au travail, et acquérir les compétences pour mettre en place des politiques de prévention efficaces.
- **Gestion du handicap** : Former les managers à intégrer, accompagner et valoriser les collaborateurs en situation de handicap.
- **Place du bénéficiaire** : changer de paradigme en intégrant le modèle de Montréal dans l'ensemble des activités.

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Manager une équipe, Développer son leadership
- Prévenir les risques de conflits, Savoir gérer les conflits
- Mettre en place des dispositifs de prévention de santé au travail
- Mettre en place un environnement accueillant et inclusif
- Amorcer un questionnement sur la place du bénéficiaire comme co-auteur.

METHODES PEDAGOGIQUES

Les formateurs possèdent tous une expertise et qualifications pour chaque bloc de compétences.

Méthode :

- Apports théoriques
- Supports
- Ateliers de mise en situation
- Études de cas : Gestion d'une équipe multiculturelle, adaptation du style de leadership
- Analyse de vidéos sur différents styles de leadership et débriefing
- Analyse des pratiques professionnelles sur des situations vécues par les participants
- Simulation

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Compétences à acquérir

- Connaître les mécanismes d'évolution et les signes repérables des maladies neurodégénératives.
- Connaître les troubles du comportement et leurs conséquences sur la relation avec les bénéficiaires pour proposer une réponse bienveillante et adaptée.
- Comprendre le fonctionnement cognitif et les troubles associés afin de soutenir une communication facilitante entre les professionnel(le)s et les bénéficiaires du soin.
- Comprendre le fonctionnement de la mémoire pour mieux dialoguer avec les bénéficiaires d'une part, et appréhender plus efficacement son propre développement professionnel d'autre part (lien fait entre fonctionnement systémique de la mémoire et fonctionnement combinatoire de la compétence).

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz).
- Débriefing de la simulation

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>





SANTE AU TRAVAIL



SESSION

12 places

DURÉE

14 h / 2 jours en continu

TARIFS

300€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE EN ENTREPRISE

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Au même titre qu'elles ont l'obligation d'identifier les risques psychosociaux et de protéger la santé physique de leurs salariés, les **entreprises doivent prendre en compte leur santé mentale** : **22 % des longs arrêts maladie** sont liés à des **troubles psychologiques** ou à une **grande fatigue**.

Le cadre professionnel est un espace privilégié de formation du public adulte aux premiers secours en santé mentale. Notre programme permet aux entreprises de bénéficier de référents internes pour agir face aux personnes en souffrance, présentant des troubles psychiques ou en crise.

Si les acteurs du champ associatif ont été les premiers employeurs à s'engager dans le projet Premiers secours en santé mentale (Adgesti, Espoir 54, Iris Messidor, Fondation ARHM...), de nombreuses entreprises issues d'horizons variés ont depuis rejoint le programme.

Le secourisme en santé mentale

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais intègre une logique d'urgence différente : un secouriste en santé mentale devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

Dans un contexte sociétal de minimisation et de stigmatisation des troubles psychiques, se former aux premiers secours en santé mentale s'inscrit dans une démarche citoyenne. Nous pouvons tous agir à notre niveau !



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

La santé mentale concerne l'ensemble du grand public, puisque les troubles psychiques sont les pathologies les plus répandues : selon l'Organisation mondiale de la santé, un être humain sur quatre souffrira au cours de sa vie soit d'un épisode pathologique, soit d'un trouble persistant. C'est pourquoi la formation aux premiers secours en santé mentale s'adresse à tous.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

L'objectifs principaux

- Acquérir des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles (écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée)
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Les objectifs opérationnels et compétences visées

Une démarche pédagogique participative pour

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Jour 1

MATIN (3H30)

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
- > Cadre des premiers secours en santé mentale
- > Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
- > Signes et symptômes
- > Interventions

APRES MIDI (3H30)

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
- > Signes et symptômes
- > Interventions

Jour 2

MATIN (3H30)

Session 3.1 – Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
 - Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
- > Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
- > Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
- > Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
 - Présentation des troubles psychotiques
- > Signes et symptômes
- > Interventions

APRES MIDI (3H30)

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
- > Signes, symptômes
- > Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
 - Crise liée à l'utilisation de substances
 - Crise d'agressivité
 - Urgence médicale
 - PSSM pour l'utilisation des substances (suite)



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions.
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.
- Travail inter session.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quiz).

Validation de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation ou du bloc de compétence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

Animation

- Formatrice en soins infirmiers après une longue carrière auprès de personnes souffrants de troubles psychiques
- Diplômée d'un Master en Sciences de l'éducation
- Accréditée Formateur PSSM France
- Secouriste en Premier Secours en Santé Mentale.

Modalités pratiques

- Formation de deux journées soit 14 heures en présentiel
- La formation se déroule en intra ou dans nos locaux
- 10 à 16 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du

Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



COMMUNIQUER AVEC BIENVEILLANCE ET ASSERTIVITÉ

SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 journée

TARIFS

400€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

La formation "Communiquer avec bienveillance et assertivité" se destine à tout personnel d'entreprise souhaitant améliorer ses capacités relationnelles avec ses collaborateurs.

Maîtriser sa communication est un atout fondamental tant pour les managers envers leurs équipes que pour les collaborateurs entre eux et envers leur direction. Cette formation est recommandée à toute entreprise misant sur le travail collaboratif, la qualité du travail d'équipe et l'excellence relationnelle de chacun.

ANIMATION

Notre formatrice possède une expertise en santé mentale et en communication non violente.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

PUBLIC VISÉS ET PREREQUIS

Tous publics.

Cette formation ne requiert aucun pré-requis.

LE CONTENU

Identifier les mécanismes de la relation à soi et à l'autre

- La relation de soi à soi et de soi à l'autre
- Les niveaux d'implication dans la relation
- La notion de bienveillance dans la communication et la relation - Les conditions et le fonctionnement d'une bonne connexion

Mettre en place une communication bienveillante

- La communication non violente
- Son intention de communicant
- Être pleinement présent dans la relation
- Bannir les formulations toxiques

Communiquer avec assertivité en 4 étapes

- L'intelligence émotionnelle et la méthode DESC
- Identification des faits sans jugements
- Identification de ses ressentis et de ses besoins pour les verbaliser
- Ecoute des ressentis et des besoins de l'autre
- Élaboration d'une demande pour soi et pour l'autre



OBJECTIFS

Le cycle de formation est l'occasion pour les participants de :

Objectif général

- Savoir prendre soin de ses relations et communiquer avec efficacité et bienveillance professionnelle.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Identifier les mécanismes de la relation à soi et à l'autre
- Mettre en place une communication bienveillante
- Communiquer avec assertivité en 4 étapes.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Ludique et applicative
- Retours et partages d'expérience
- Expérimentations pratiques
- Travaux de groupe
- Jeux de rôles.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en amont et en aval de la formation
- Évaluation à l'issue de la formation à l'aide du questionnaire de satisfaction

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue** INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL (MANAGERS)



SESSION

12 places

DURÉE

14 h / 2 jours

TARIFS

1000 €

TARIFS GROUPE

4500 €

NOUS CONTACTER

Réfèrente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Formation aux Risques Psychosociaux (RPS) : Prévenir, Comprendre et Agir de manière Responsable

Les Risques Psychosociaux (RPS) sont un défi complexe pour de nombreuses entreprises. Stress, tensions relationnelles, surcharge de travail, mal-être ou harcèlement : ces facteurs peuvent affecter le bien-être des collaborateurs et, à terme, la performance globale de l'organisation. Pourtant, la gestion des RPS ne se limite pas à la réaction face à des situations extrêmes. Il s'agit avant tout de comprendre les mécanismes sous-jacents et d'adopter une approche préventive pour créer un environnement de travail plus équilibré.

Notre formation aux Risques Psychosociaux est conçue pour aider les responsables RH, managers à prendre conscience des enjeux, à repérer les signaux faibles et à mettre en place des actions adaptées. L'objectif n'est pas de créer un environnement « sans stress » irréaliste, mais d'aider à mieux comprendre, prévenir et gérer les risques, en favorisant un cadre de travail respectueux et humain.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Managers de proximité
- Pas de pré requis

METHODES

- Apports théoriques : exposés, diaporamas, présentation de cas.
- Ateliers pratiques : atelier de mise en situation.
- Échanges et discussions : travail en groupe pour favoriser l'interaction.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de départ et de fin de formation
- Évaluation continue : à travers des questions lors des échanges et des ateliers pratiques.
- Évaluation finale : questionnaire de satisfaction et test de connaissances à l'issue de la formation.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation



OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des managers de proximité dans la gestion des RPS, en leur permettant d'identifier, prévenir et intervenir efficacement face aux risques psychosociaux au sein de leur équipe.

ANIMATION

- J1 Madame Caroline PAPON, psychologue du travail / Monsieur Ludovic LEMAIRE, préventeur
- J2 Maîtres Diane LEMOINE et Florence MONTEILLE avocates en droit du travail et de la sécurité sociale.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Connaître les différents types de Risques Psychosociaux (RPS) et leurs effets sur le bien-être et la performance des collaborateurs.
- Identifier les facteurs de risques et les ressources présentes dans les situations de travail, afin de mieux appréhender les sources potentielles de stress et de souffrance psychologique.
- Être capable d'évaluer l'urgence d'une situation de RPS, en mobilisant les bons interlocuteurs pour apporter une réponse appropriée et rapide.
- Contribuer activement à une démarche de prévention des RPS au sein de l'équipe, en mettant en place des actions concrètes pour limiter leur impact et promouvoir un environnement de travail sain.

MODALITES PRATIQUES

- Formation de deux jours soit 14 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.

LE CONTENU



J1 - Madame, Anne PAPON psychologue du travail / Monsieur Ludovic LEMAIRE, préventeur

1. Introduction interactive

- Quiz interactif (type Kahoot) sur les chiffres liés aux RPS et les idées reçues.

2. Identification et compréhension des RPS

- Définition des RPS et exploration des facteurs favorisant leur émergence dans l'entreprise (notamment via le rapport Gollac).
- Analyse des symptômes de stress et des enjeux humains, sociétaux, économiques et réglementaires.

3. Le cadre réglementaire et les acteurs impliqués

- Présentation du cadre légal et des rôles des différents acteurs internes et externes.

4. Évaluation des risques

- État des lieux des facteurs de risque psychosociaux à l'aide de questionnaires (RPS-DU).
- Étude de cas à partir d'une grille d'analyse.

5. Identification des indicateurs d'alerte et des souffrances psychiques

- Analyse des scénarios en sous-groupes et travail sur les indicateurs clés.

6. Conception d'un plan d'action de prévention

- Développement d'actions concrètes selon les critères de choix et les leviers identifiés dans le rapport Gollac.
- Visionnage d'une vidéo sur la théorie polyvagale pour enrichir les outils de prévention.

J2 - Mesdames Diane LEMOINE et Florence MONTEUIL, avocates en droit du travail et de la sécurité sociale

1. Présentation du cadre légal général des RPS – 30 minutes

- Présentation synthétique de ce que prévoit le code du travail,
- Présentation de la convention collective et accords d'entreprise + rappel de la hiérarchie des normes
- Présentation de la jurisprudence avec des exemples.

2. La prévention juridique des RPS - 2 heures

- La mise en conformité des documents sociaux dont le DUERP
- La révision des documents contractuels
- La mise en place et le suivi des outils de suivi du temps de travail et de la qualité du travail
- Les formations continues dans le cadre du droit à la formation
- Le passeport prévention
- Les échanges formels (entretien annuel) ou informels
- Le rôle du manager en présence de RPS.

Après – midi (3h30)

3. Focus sur certains RPS – 1 heure 30

- Présentation de la définition juridique du harcèlement moral et exemples concrets ;
- Présentation de la définition juridique du harcèlement sexuel et exemples concrets ;
- Les agissements violents.

4. Les pouvoirs d'investigation – 30mn

- L'enquête interne (unilatérale ou conjointe)

5. Mise en situation – cas pratiques – 1 heure

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL (PARCOURS CODIR)



SESSION

12 places

DURÉE

14 h / 2 jours

TARIFS

1000 €

TARIFS GROUPE

5000 €

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Formation aux Risques Psychosociaux (RPS) : Prévenir, Comprendre et Agir de manière Responsable

Les Risques Psychosociaux (RPS) sont un défi complexe pour de nombreuses entreprises. Stress, tensions relationnelles, surcharge de travail, mal-être ou harcèlement : ces facteurs peuvent affecter le bien-être des collaborateurs et, à terme, la performance globale de l'organisation. Pourtant, la gestion des RPS ne se limite pas à la réaction face à des situations extrêmes. Il s'agit avant tout de comprendre les mécanismes sous-jacents et d'adopter une approche préventive pour créer un environnement de travail plus équilibré.

Notre formation aux Risques Psychosociaux est conçue pour aider les membres du Comités de Direction, à consolider leurs connaissances en termes de risques psychosociaux afin de renforcer leurs compétences dans la fonction de pilotage de la prévention de ces risques.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Membre du Comités de Direction (CODIR)
- Pas de pré requis

METHODES

- Apports théoriques : exposés, diaporamas, présentation de cas.
- Ateliers pratiques : atelier de mise en situation.
- Échanges et discussions : travail en groupe pour favoriser l'interaction.

Le plus de la formation : un webinaire sera proposé à 3 mois de la formation aux membres du CODIR avec les formateurs pour un temps de partage d'expérience.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de départ et de fin de formation
- Évaluation continue : à travers des questions lors des échanges et des ateliers pratiques.
- Évaluation finale : questionnaire de satisfaction et test de connaissances à l'issue de la formation.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation



OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des membres du Comité de Direction dans la fonction de pilotage des RPS, en leur permettant d'identifier, prévenir et intervenir efficacement face aux risques psychosociaux au sein de leur équipe.

ANIMATION

- Madame, Anne PAPON psychologue du travail / Monsieur Ludovic LEMAIRE, préventeur
- Mesdames Diane LEMOINE et Florence MONTEUIL, avocates en droit du travail et de la sécurité sociale.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Connaître le cadre juridique des risques psychosociaux et ses évolutions
- Différencier les divers risques psychosociaux et utiliser des clefs pour les repérer
- Identifier les points clés d'une démarche de prévention
- Connaître le rôle du Comité de Direction ou Comité Exécutif dans la prévention des risques psychosociaux

MODALITES PRATIQUES

- Formation de deux jours soit 14 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.

LE CONTENU



J1 - Madame, Anne PAPON psychologue du travail / Monsieur Ludovic LEMAIRE, préventeur

• Introduction interactive

Quiz interactif (type Kahoot) sur les chiffres liés aux RPS et les idées reçues.

• Identification et compréhension des RPS

Définition des RPS et exploration des facteurs favorisant leur émergence dans l'entreprise (notamment via le rapport Gollac).

Analyse des symptômes de stress et des enjeux humains, sociétaux, économiques et réglementaires.

• Le cadre réglementaire et les acteurs impliqués

Présentation du cadre légal et des rôles des différents acteurs internes et externes.

Responsabilité des managers / Engagement des managers sur les RPS / Autonomie et responsabilisation des managers

• Évaluation des risques

État des lieux des facteurs de risque psychosociaux à l'aide de questionnaires (RPS-DU).

Étude de cas à partir d'une grille d'analyse.

• Identification des indicateurs d'alerte et des souffrances psychiques

Analyse des scénarios en sous-groupes et travail sur les indicateurs clés.

• Conception d'un plan d'action de prévention

Développement d'actions concrètes selon les critères de choix et les leviers identifiés dans le rapport Gollac.

Visionnage d'une vidéo sur la théorie polyvagale pour enrichir les outils de prévention.

J2 - Mesdames Diane LEMOINE et Florence MONTEUIL, avocates en droit du travail et de la sécurité sociale

1. Introduction interactive – 30 minutes

- QUIZZ d'analyse de la terminologie juridique dans le domaine des RPS.

Ex : Qu'est-ce qu'un agissement constitutif d'harcèlement moral ? Qu'est qu'un agissement sexiste ? Quel est le rôle de la MT ? Qu'est-ce que le burn out est une maladie professionnelle ? Qu'est-ce que le droit d'alerte ?

1. Présentation du cadre légal général des RPS – 30 minutes

- Présentation synthétique de ce que prévoit les CCN, le code du travail et la jurisprudence avec des exemples.

2. La prévention juridique des RPS - 2 heures

- La mise en conformité des documents sociaux ;
- La révision des documents contractuels ;
- La mise en place et le suivi des outils de suivi du temps de travail et de la qualité du travail ;
- La procédure d'alerte ;
- Le rôle du manager en présence de RPS.

Après – midi (3h30)

1. Focus sur certains RPS – 1 heure

- Présentation de la définition juridique du harcèlement moral et exemples concrets ;
- Présentation de la définition juridique du harcèlement sexuel et exemples concrets ;
- Les agissements violents.

2. Les pouvoirs d'investigation – 1 heure

- L'enquête interne ;
- Le traitement de l'alerte ;
- Le droit de retrait.

3. Le traitement judiciaire des RPS – 30 minutes

- Préparation d'un dossier ;
- Analyse par les tribunaux.

4. Mise en situation – cas pratiques – 1 heure

GESTES ET POSTURES STRUCTURE PETITE ENFANCE



SESSION

12 places

DURÉE

7 h / 1 jour

TARIFS

sur devis

TARIFS GROUPE

1500 €

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Les professionnels de la petite enfance (crèches, écoles, domicile) sont particulièrement exposés aux troubles musculo-squelettiques (TMS). Le port des enfants, les postures au ras du sol, les gestes répétés et un mobilier inadapté sollicitent fortement le corps.

- Conséquences : douleurs chroniques, fatigue, arrêts maladie, avec un impact direct sur la qualité de l'accompagnement des enfants.
- Enjeu pour les structures : désorganisation des équipes, coûts de remplacement, baisse de la qualité éducative.
- Les TMS représentent 88 % des maladies professionnelles en France. Le secteur de la petite enfance est l'un des plus touchés, notamment au niveau du dos, des épaules et des poignets.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Personnes étant amenées à manipuler des charges, mobiliser des jeunes enfants ou effectuer des mouvements répétitifs dans le secteur de petite enfance
- Pas de pré requis

METHODES

- Accès à un extranet avec l'ensemble des ressources
- Mise à disposition d'aides techniques (lève-personne, fauteuil roulant, guidon de transfert, draps de glisse...)
- Vidéos pédagogiques et cas pratiques contextualisés

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- QCM pour la théorie
- Évaluation pratique à partir de mises en situation réelles ou simulées
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation



CONTENU

Identifier la place de l'activité physique dans l'activité professionnelle

- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque et de dommage
- Les préjudices économiques et humains pour l'ensemble de la structure

Comprendre le corps humain et les risques d'atteinte à la santé

- Les notions de base d'anatomie/physiologie
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences
- Les facteurs de risques aggravants

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Intégrer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Appliquer ces principes à la manutention manuelle de charges inertes
- Appliquer ces principes à la manutention manuelle de jeunes enfants

ANIMATION

- Formateur spécialisé en ergonomie et en prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) dans le secteur médico-social

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de préserver sa santé et d'assurer sa sécurité, lors des opérations de manutention et de mobilisation de petits enfants en utilisant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Être capable de maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.
- Être capable d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

MODALITES PRATIQUES

- Formation d'une journée soit 7 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.

GESTES ET POSTURES BUREAUTIQUE



SESSION

12 places

DURÉE

1/2 journée

TARIFS

sur devis

TARIFS GROUPE

500 €

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) représentent 88 % des maladies professionnelles en France. Ils touchent particulièrement les secteurs de la santé, de l'aide à domicile et de l'accompagnement du handicap.

Ces professionnels sont exposés à des contraintes physiques importantes : port de personnes, postures contraignantes, gestes répétés, environnements parfois inadaptés.

- Conséquences : douleurs chroniques, arrêts maladie, risque de désinsertion professionnelle.
- Enjeux économiques : près de 2 milliards d'euros par an en arrêts de travail et remplacements, avec une forte désorganisation des équipes.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- La formation GPB s'adresse à toute personne ayant une activité sédentaire devant un écran de visualisation.
- Pas de pré requis nécessaire

METHODES

- Accès à un extranet avec l'ensemble des ressources
- Mise à disposition d'aides techniques (lève-personne, fauteuil roulant, guidon de transfert, draps de glisse...)
- Vidéos pédagogiques et cas pratiques contextualisés

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Les acquis des stagiaires sont évalués à travers un QCM pour la partie théorique et grâce à une évaluation sommative pour la partie pratique.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation



CONTENU

Partie théorique (40%) : Identifier la place de l'activité physique dans l'activité professionnelle

- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque et de dommage
- Les préjudices économiques et humains pour l'ensemble de la structure

Comprendre le corps humain et les risques d'atteinte à la santé

- Les notions de base d'anatomie/physiologie
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences
- Les facteurs de risques aggravants Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Intégrer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Appliquer ces principes à la manutention manuelle de charges inertes

Partie Pratique (60%) : Retour d'expérience et partage d'informations

- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits.
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration. Analyse de situations de travail
- Observation de situations réelles de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.
- Analyse de sa situation réelle de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs

- Etudes de postes in situ.
- Réglage des postes de travail avec les participants
- Manipulation de charges : Cartons ramettes de papier, dossiers

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Cette formation permet au salarié de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Être capable de maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.
- Être capable d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Être capable de participer à la maîtrise et à la prévention du risque dans son entreprise ou son établissement.

ANIMATION

- Formateur spécialisé en ergonomie et en prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) dans le secteur médico-social

MODALITES PRATIQUES

- Formation d'une journée soit 3 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.

GESTES ET POSTURES SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICOSOCIAL



SESSION

12 places

DURÉE

1 jour

TARIFS

sur devis

TARIFS GROUPE

1500 €

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la première cause de maladies professionnelles en France (88 % des cas). Ils touchent particulièrement les professionnels de santé, de l'aide à domicile et de l'accompagnement du handicap, exposés à des gestes répétitifs, postures contraignantes et environnements peu ergonomiques.

- Conséquences : douleurs chroniques, arrêts maladie prolongés, risque de désinsertion professionnelle.
- Impacts économiques : environ 2 milliards d'euros par an en arrêts et désorganisation des équipes.

Prévenir les TMS, c'est protéger la santé des professionnels et garantir la qualité de l'accompagnement.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Toute personne du secteur médico-social et sanitaire (aide-soignant, AMP, AES, ASH, IDE, personnel d'EHPAD, établissements spécialisés, aides à domicile...) amenée à manipuler, accompagner ou déplacer des personnes dans le cadre de ses fonctions.
- Pas de pré requis nécessaire

METHODES

- Accès à un extranet avec l'ensemble des ressources
- Mise à disposition d'aides techniques (lève-personne, fauteuil roulant, guidon de transfert, draps de glisse...)
- Vidéos pédagogiques et cas pratiques contextualisés

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- QCM pour la théorie
- Évaluation pratique à partir de mises en situation réelles ou simulées
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation



CONTENU

Partie théorique (40%) : Identifier la place de l'activité physique dans l'activité professionnelle

- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque et de dommage
- Les préjudices économiques et humains pour l'ensemble de la structure

Comprendre le corps humain et les risques d'atteinte à la santé

- Les notions de base d'anatomie/physiologie
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences
- Les facteurs de risques aggravants
- Risques liés aux manutentions de personnes (TMS, lombalgies, etc.)

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Intégrer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Appliquer ces principes à la manutention manuelle de charges inertes
- Principes de prévention spécifiques au médico-social

Partie Pratique (60%) :

Retour d'expérience et partage d'informations

- Échange sur les situations concrètes rencontrées en établissement ou à domicile
- Identification des risques spécifiques aux patients (poids, pathologies, coopération...)

Analyse de situations de travail :

- Observation et adaptation des postures selon les cas
- Analyse de sa situation réelle de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs

- Application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors de techniques de lever-porter-déplacer-déposer de charge inertes.
- Mise en pratique avec aides techniques :
 1. Transfert lit-fauteuil avec ou sans lève-personne
 2. Utilisation de draps de glisse, guidons de transfert, verticalisateurs
 3. Application des principes de sécurité lors des transferts

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Cette formation permet au personnel du secteur médico-social de contribuer à sa propre sécurité et à celle des personnes accompagnées, en appliquant les principes de sécurité physique, d'ergonomie et d'économie d'effort adaptés à la manutention des personnes.

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Être capable de maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en lien avec le soin et l'accompagnement
- Être capable d'identifier les risques spécifiques liés à la manutention de personnes
- Être capable de mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés aux personnes dépendantes
- Être capable d'utiliser les aides techniques disponibles en établissement ou à domicile (lève-personne, drap de glisse, guidon de transfert...)
- Être capable de participer à la prévention des risques professionnels dans son environnement de travail

ANIMATION

- Formateur spécialisé en ergonomie et en prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) dans le secteur médico-social

MODALITES PRATIQUES

- Formation d'une journée soit 3 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.



PARCOURS PRE-QUALIFIANT ET RENFORCEMENT DES COMPETENCES



SESSION

12 places

DURÉE

89h / 10.5 jours ou par bloc de compétence

TARIFS

3150€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

PASSEPORT DE COMPÉTENCES Métiers du grand âge

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Afin d'accompagner la montée en compétences des professionnels du grand âge, le Département Formation Continue de la FONDATION ŒUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON, propose un dispositif de formation par bloc de compétence autour de 6 blocs répondant à certaines exigences du manuel de certification des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Cf. Ingénierie de formation Passeport de compétence : Accompagner les métiers du grand âge).

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes ou titre suivants :

- Diplôme d'Etat Aide – Soignant
- Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social
- Titre professionnelle d'Auxiliaire de vie

Ou

- Travailler comme faisant fonction d'aide-soignant, d'accompagnant Educatif et Social ou d'Auxiliaire de vie.

OBJECTIFS, COMPÉTENCES VISEES & CONTENUS

L'objectif principal

- La formation proposée vise à répondre aux obligations réglementaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux en matière de certification et à renforcer les attentes sociales des pratiques soignantes des métiers du grand âge : aide-soignant, Accompagnant Educatif et Social, Auxiliaire de Vie. Pour chaque module de formation, des objectifs opérationnels sont identifiés.



Les objectifs opérationnels et compétences visées

- Accompagner la personne âgée et handicapée dans le respect de ses droits
- Evaluer l'état clinique de la personne âgée et handicapée et mettre en œuvre les soins adaptés en pluri-professionnalité
- Travailler en équipe pluri-professionnelle et traiter des informations liées à la prise en soins et à la qualité/gestion des risques de la personne âgée et handicapée
- Elaborer un projet de soins et de vie de la personne âgée et handicapée.

Contenu par bloc de compétence

Bloc de compétence 1

990€
31h

- Accompagnent et information la personne âgée / handicapée de ses droits de façon claire et adaptée. Sa compréhension est recherchée et favorisée.
- L'expression de la personne âgée / handicapée et sa participation à la vie démocratique des institutions.
- Les risques liés à l'accompagnement de la personne âgée / handicapée, les prendre en compte et les atténuer (risque médicamenteux, infectieux, maltraitance, violence).

Bloc de compétences 2

500€
14h

- Questionnement éthique face aux enjeux du grand âge et du handicap

Bloc de compétence 3

500€
14h

- Les droits fondamentaux et les libertés individuelles de la personne accompagnée sont connus et respectés

Bloc de compétence 4

500€
14h

- Les risques liés à l'accompagnement de la personne âgée / handicapée, les prendre en compte et les atténuer (chute, dénutrition).

Bloc de compétence 5

280€
7h

- L'accompagnement de fin de vie de la personne âgée / handicapée est respecté.

Bloc de compétence 6

380€
10h

- Recueil des besoins fondamentaux de la personne âgée et communiquer par écrit et orales les informations pertinentes.



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Apport de contenus
- Quiz
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- Visionnage de vidéo
- Simulation
- Travail intersession
- Portfolio.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation :

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un travail intersession aux blocs de compétence 3 & 6 est demandé
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Validation de la formation :

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation ou du bloc de compétence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

Responsable pédagogique

Franck CLUZEL

Animation

Les formateurs sont recrutés en fonction de leur expertise, qualifications et de leur qualité pédagogique.

Modalités pratiques

- Formation de 10.5 jours soit 89 heures en discontinu pour un parcours complet ou en fonction du volume horaire de chaque bloc de compétence.
- La formation se déroule sur site.
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

MODALITES PRATIQUES

- **Formation de groupe seulement** (pas d'inscription individuelle) 10 à 12 participants.
- Formation de 7h00
- La formation se déroulera dans les locaux.
- Pour toute formation en IN-SITU dans les locaux du client, devis spécifique à demander.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



LA PRISE DES PARAMÈTRES VITAUX

SESSION

12 places

DURÉE

7 h / 1 jour

TARIFS GROUPE

1200 €

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

La réforme du métier d'aide-soignant(e) et de sa formation a été officialisée par le décret du 20 avril 2021 (publié le 12 juin 2021). Elle vise à adapter les compétences des aides-soignants aux évolutions du système de santé, des besoins des patients, des pratiques professionnelles actuelles et de la coordination des soins.

En attendant un décret spécifique sur la formation d'actualisation des compétences, un module de formation d'une journée (7 heures) est proposé aux aides-soignants diplômés avant cette réforme. Ce module permet de mettre à jour leurs connaissances, de maîtriser la prise des paramètres vitaux, et de repérer les situations nécessitant une alerte.

Il couvre notamment le bloc de compétence 2 : évaluation de l'état clinique et soins adaptés en collaboration, incluant les modules 3 et 4 sur l'évaluation clinique, la mise en œuvre, l'évaluation et le réajustement des soins.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Aide-soignant diplômés avant la réingénierie de la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant (arrêté du 10 juin 2021)
- Être titulaire du diplôme d'Etat d'aide-soignant

METHODES

- Apports théoriques : exposés, diaporamas, présentation de cas.
- Échanges et discussions : travail en groupe pour favoriser l'interaction.
- Démonstrations pratiques
- Analyses de cas clinique
- Mises en situation pratique au sein du laboratoire de simulation.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quizz de départ et de fin de formation
- Modalités d'évaluation :
 - Mise en pratique des mesures de paramètres
 - Etude de situation portant sur l'analyse des données
- Critères d'évaluation :
 - Conformité des modalités des recueil des données
 - Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent
- Évaluation finale : questionnaire de satisfaction et test de connaissances à l'issue de la formation.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation



OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Rechercher et analyser certaines informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

ANIMATION

- Madame N'GUETTA, infirmière, cadre de santé

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation

CONTENU

Matin (3 h 30) : Module théorique

- Rappels anatomiques et physiologiques (système circulatoire, respiratoire)
- Physiologie du diabète
- Normes des paramètres vitaux et variations physiologiques
- Techniques de mesure pour chaque paramètre (tension artérielle, pouls, saturation en oxygène et glycémie capillaire)
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Transcription et traçabilité des mesures

Après-midi (3 h 30) : Module pratique

- Ateliers pratiques en petits groupes :
 - Mesure de la tension artérielle (manuelle et électronique)
 - Utilisation du saturomètre
 - Réalisation d'une glycémie capillaire
- Manipulation du matériel et entretien
- Mise en situation et jeux de rôle

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Mesurer certains paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte (tension artérielle, saturation en oxygène, glycémie capillaire).
- S'approprier les mesures des paramètres vitaux en utilisant les dispositifs médicaux adaptés
- Analyser les résultats au regard des normes
- Respecter les règles de bonnes pratiques dans la mesure des paramètres vitaux
- Identifier la conduite à tenir en cas d'anomalie constatée
- Alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude

MODALITES PRATIQUES

- Formation de 1 jour soit 7 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.



HANDICAP EN FORMATION



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 jour

TARIFS

350€ TTC

TARIFS GROUPE

Sur demande

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

REFERENT HANDICAP en organisme de formation et en CFA

OBJECTIFS, COMPETNCES VISEES & CONTENU

L'objectif pédagogique principal

- Connaître le cadre légal et réglementaire concernant le handicap en contexte emploi / formation
- Comprendre les attentes du Référentiel Qualiopi et identifier les actions à mettre en place pour y répondre
- Mieux appréhender le rôle et les missions du référent handicap
- Identifier les différentes formes de handicap, leurs conséquences, les moyens de compensation possibles ainsi que les acteurs et dispositifs mobilisables
- Se repérer dans l'écosystème du handicap
- Améliorer sa posture d'accompagnant dans le parcours de formation et celui vers l'emploi d'une personne en situation de handicap

Les objectifs opérationnels et compétences visées

- S'approprier les missions du référent handicap
- Coordonner les actions mises en œuvre pour faciliter l'accès et le maintien des personnes en situation de handicap en formation et en apprentissage
- S'avoir adopter une posture ad hoc face aux situations de handicap

Matin : Handicap, formation, emploi : de quoi parle-t-on ?

- La logique de l'inclusion après celle de l'insertion
- La démarche Qualiopi et les obligations règlementaires des OF/CFA
- Les points clés de l'accessibilité (bâtiminaire, numérique, pédagogique)
- Le rôle du référent handicap et son inscription dans un réseau
- La détection des situations de handicap et le rôle de l'organisation interne dans ce cadre
- Les aménagements et les modalités de compensation du handicap
- Récapitulatif de l'écosystème et des partenariats à mobiliser

Après-midi : Les bonnes pratiques de l'accompagnement

- L'accueil et l'intégration d'une personne en situation de handicap en formation ou en apprentissage (cas pratiques)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Apport de contenus
- Quizz
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- Visionnage de vidéo

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB: En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Plusieurs possibilités

- Cette formation est ouverte aux professionnels travaillant dans un Organisme de Formation (OF) ou dans un Centre de Formation d'Apprenti (CFA)
- Être désigné ou s'apprêter à être référent handicap dans un organisme de formation (OF) ou un centre de formation des apprentis (CFA)

FORMATEUR

Responsable de la politique handicap et inclusion



DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

Formation d'une journée soit 7 heures en continu.
9h00- 12h30 et 13h30 - 17h00

La formation se déroulera en inter/intra
10 à 12 participants

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le FORMULAIRE du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

DATES DE LA FORMATION

2 à 4 semaines disponibles sur le site
internet ou sur demande.

**Prochaine session : 27 septembre
2024**



PARCOURS SOIGNANTS



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 jour

TARIFS

350€ TTC

TARIFS GROUPE

2500 € TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

- Le Décret no 2024-166 du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux rappelle la nécessité pour les ESSM de veiller activement à la prévention interne et la lutte contre la maltraitance. De son côté, la Haute Autorité de santé (HAS) définit la bientraitance comme une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance. Cette démarche globale met en avant le rôle et les interactions entre différents acteurs que sont le professionnel, l'institution, l'entourage et le patient, l'usager. Ainsi, ce concept introduit dans les institutions sanitaires lors de la campagne de certification 2010, permet notamment la mise en œuvre concrète de la loi du 4 mars 2002. La HAS précise que la bientraitance nécessite un questionnement tant individuel que collectif de la part des acteurs. Il peut être utile de souligner que la « Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon poursuit ses actions autour de quatre valeurs partagées par l'ensemble des équipes : respect de la dignité de la personne ; excellence portée par une exigence professionnelle toujours plus élevée ; sens de l'écoute et du service à autrui ; droit à l'accès aux soins de qualité pour tous ».

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Professionnel(le)s soignants (ASH, AMP, SSIAD, SAAD...)

Pas de pré requis nécessaires.

OBJECTIFS, COMPETENCES VISEES & CONTENU

Objectifs principaux

- Permettre aux professionnel(le)s de s'approprier les notions relatives à la maltraitance et la bientraitance, dans un contexte professionnel de soin aux personnes âgées et / ou malades.
- Identifier les situations difficiles et les facteurs qui génèrent un risque de maltraitance, afin de soutenir une approche constructive pour tous (bénéficiaires du soin, professionnel(le)s).
- Renforcer la démarche bientraitante par un ajustement du positionnement professionnel face au ralentissement cognitif et au processus physiologique de vieillissement.

BIENTRAITANCE
Pour les personnels soignants



Objectifs opérationnels

- Développer des compétences relationnelles basées sur la neurologie et sortir des stéréotypes.
- Développer une communication claire et une valorisation de la personne âgée / malade.
- Avoir une posture bienveillante et une approche positive de la vieillesse et de la maladie.
- Développer un regard constructif sur l'accompagnement et le soin pour gagner en efficacité.
- S'appuyer sur le fonctionnement de la mémoire pour un rapport au soin apaisé.

Compétences visées

- Connaître les mécanismes d'évolution et les signes repérables des maladies neurodégénératives.
- Connaître les troubles du comportement et leurs conséquences sur la relation avec les bénéficiaires pour proposer une réponse bienveillante.
- Comprendre le fonctionnement cognitif afin de soutenir une communication facilitante entre les professionnel(le)s et les bénéficiaires du soin.
- Comprendre le fonctionnement de la mémoire pour mieux dialoguer avec les bénéficiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Point fort de la formation : **Simulation en santé.**

- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques.
- Echanges d'expériences, discussions.
- Document pédagogique remis à chaque participant.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Quiz de connaissance en amont de la formation.
- Quiz de connaissance en aval de la formation.

Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz).

- Débriefing de la simulation.

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB: En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation



LE CONTENU

MATIN

Appréhender les troubles cognitifs et psycho comportementaux pour gérer la relation de soin.
(alternance de temps actifs et réflexifs)

1^{ère} séquence : outils théoriques, notions clés (40min)

- Bientraitance et maltraitance, textes réglementaires.
- La maladie d'Alzheimer : représentations et leviers pour gagner en confiance.
- La confiance : au cœur de la relation de soin pour restaurer le lien et l'image de soi.
- Le travail : un espace de développement, par et pour la relation.
- Le cerveau : un outil puissant pour se développer et pour résister à la vieillesse et la maladie.

2^e séquence : cognition et mémoire, processus mentaux et engagement physique (40 min)

- Comprendre les troubles cognitifs et leurs répercussions pour la personne malade.
- Comprendre les troubles psycho comportementaux et leur répercussion sur la relation de soin.
- Utiliser le fonctionnement systémique de la mémoire : ESR & outils d'aide au soin (S.U.M)
- Soutenir la reconnaissance, gérer les distracteurs, adapter l'environnement et préparer le soin.

PAUSE 15min

3^e séquence : agir pour faire évoluer sa pratique en situation (40 min)

- Gérer les troubles : outils à mobiliser en situation (ritualisation, répétition élargie, implication active, redéfinition de l'erreur, association de différents sens...)
- Adapter la communication en fonction des troubles, soutenir le geste professionnel : (communication non-verbale, posture bienveillante, soutien à la focalisation...).

4^e séquence : relier l'individuel et le collectif (40 min)

- Comprendre l'enjeu de la mise en activité du bénéficiaire désorienté : s'engager ensemble, consolider les compétences de chacun, développer le pouvoir d'agir.
- Enrichir la socialisation, soutenir la réorientation, trouver des repères communs.
- Passer du « pouvoir sur » au « pouvoir avec », collaborer et s'épanouir dans la relation.
- Repenser le soin : une relation de coopération épanouissante pour soi et pour l'autre.

Bilan de la matinée : retour sur la notion de prendre soin et de relation bienveillante 5 min

APRES-MIDI

Situation en santé

- Mises en situation avec debriefing du formateur expert en simulation et apports du formateur expert en pathologie neuroévolutive.



ANIMATION

- **Monsieur Bastien MAYRAS**, Intervenant, formateur en stimulation cognitive, responsable de formation
- **Monsieur Francisco GUEVARA**, Infirmier Diplômé d'Etat, cadre de santé, formateur en simulation en santé.

Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

MODALITES PRATIQUES

- **Formation d'une journée soit 7 heures, dont 3,5 heures de simulation.**
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.



SESSION

12 places

DURÉE

21 h / 3 jours en continu

TARIFS INDIVIDUEL

800€ TTC

TARIFS GROUPE

4200€ TTC

CONTACT

Réfèrente formation
Assia GACEM

FORMATION SOINS PALLIATIFS

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Les soignants travaillant au domicile ou en résidence peuvent se trouver en difficulté lorsque la maladie grave, la polypathologie ou simplement le temps qui passe font apparaître chez les patients touchés par un handicap psychique les signes de la fin de la vie. Leurs pratiques, leurs relations, leurs habitudes se trouvent mises à mal par la multiplication et l'aggravation des symptômes physiques, psychologiques et des problèmes sociaux.

La formation proposée est un moyen d'acquérir des outils permettant de mieux appréhender le soin et l'accompagnement en fin de vie tout en assurant la continuité de la prise en soins et en préservant la relation de confiance établie avec le patient et son entourage.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmiers diplômés d'Etat
- Aides-soignants
- Accompagnants Sociaux Educatifs

Aucun prérequis pour suivre **la formation soins palliatifs et fin de vie**

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

L'objectifs principaux

- Accompagner les résidents relevant des soins palliatifs en fin de vie
- Clarifier le rapport des soignants à la fin de vie et à la mort

Les objectifs opérationnels et compétences visées

- Acquérir les notions de base des soins palliatifs
- Adopter la bonne distance professionnelle dans cette phase d'accompagnement de fin de vie
- Perfectionner ses capacités d'écoute et d'accompagnement
- Adapter sa posture dans le contexte de fin de vie
- Adapter les soins aux situations de fin de vie, réfléchir aux notions de sédation et d'arrêt de traitement inscrits dans la loi comme un droit



Jour 1 : (Madame Cécile SEJOURNE)

Savoir définir l'accompagnement de fin de vie, comment se positionner ?

- En quoi consiste un accompagnement de fin de vie ? A partir de quand et comment adapter ses pratiques ?
- Prendre conscience de son rôle et de l'importance du travail d'équipe dans l'accompagnement d'une personne en fin de vie

Accompagnement du patient en fin de vie, comprendre ses besoins et ses craintes

- Le choc, la dénégation, la colère, le marchandage, la dépression, la décathexis (détachement), l'acceptation
- Les mécanismes de défense du résident en fin de vie
- Le vécu et les besoins du résident en fin de vie
- Les spécificités du résident en fin de vie touché par un handicap psychique
- Créer une alliance thérapeutique avec la famille et l'entourage du résident
- Comment associer les familles et prendre en compte leurs besoins dans le contexte de la fin de vie de leur proche

Jour 2 : (Monsieur Cédric FATH)

Maîtriser les généralités sur les soins palliatifs en établissement de santé

- Définition et historique des soins palliatifs
- Bref rappel de la législation
- Circulaire Laroque 1986
- Loi du 9 juin 1999
- Loi Kouchner du 4 mars 2002
- Loi Leonetti du 22 avril 2005
- Loi Claeys Leonetti du 2 février 2016
- Stratégie décennale et maisons d'accompagnement
- Perspectives d'évolution de la loi en 2024-2025 (aide à mourir)
- Concepts clefs et principes en soins palliatifs
- Care et le cure
- Dignité
- Proportionnalité des soins et LATA
- Anticipation
- Personne de confiance et directives anticipées
- Advance care planning
- Que peut-on attendre des soins palliatifs ?
- Soins palliatifs, un objectif d'évolution sociétale
- Evaluer et prendre en charge les symptômes de fin de vie
- La prise en charge de la douleur et la prise en charge médicamenteuse ou non médicamenteuse

Appréhender le fonctionnement de la phase palliative pour adopter une attitude et des gestes professionnels

- Identifier les soins du corps adaptés aux soins palliatifs, assurer la dignité du patient / résident
- La toilette et les soins esthétiques
- Le toucher du soignant
- Intégrer et comprendre les besoins spirituels du patient en fin de vie

Jour 3 : (Madame Cécile SEJOURNE)

Connaître les difficultés d'accompagnement de fin de vie pour le personnel soignant

- Savoir établir la juste distance professionnelle avec le résident dans un contexte de fin de vie
- Adopter une attitude compréhensive
- Développer ses capacités d'écoute verbale et non verbale
- Travailler son empathie
- Connaître les difficultés d'accompagnement de fin de vie pour le personnel soignant
- Repérer ses propres mécanismes de défense face à la maladie, la fin de vie
- Prendre en compte le deuil du soignant et développer des bonnes pratiques pour l'accompagner
- Prévenir l'épuisement professionnel chez le personnel soignant
- Réflexion finale et conclusion sur les pratiques des participants, et la nécessité d'un travail d'équipe pluridisciplinaire



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Apport de contenus
- Quiz
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- Visionnage de vidéo

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Validation de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation ou du bloc de compétence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

Animation

- **Madame LAURE SIZAM-GUILLEMIN**, est psychologue libérale et en unités de soins palliatifs en Ile-de-France. Elle s'est spécialisée dans l'accompagnement des épreuves de vie, et anime régulièrement des actions de formations autour des thèmes de la fin de vie et du deuil. Elle est titulaire d'un D.U. de Soins Palliatifs et d'accompagnement de l'Université Paris XI et intervient au Diplôme Universitaire « Deuil et Travail de deuil » Faculté de Médecine Paris-Sud – Université Paris XI - Espace éthique Ile-de-France
- **Monsieur Cédric FATH**, infirmier diplômé d'Etat, titulaire de plusieurs diplômes d'Université notamment du DIU Inter Universitaire prise en charge de la douleur, est infirmier coordonnateur en Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs – Association SPES. Parallèlement, il est chargé d'enseignement vacataire – Ecole Supérieure Montsouris, UPEC, 94.

Modalités pratiques

- Formation de 3 jours soit 21 heures en continu.
- La formation se déroulera en intra
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

MODALITES PRATIQUES

- **Formation de groupe seulement** (pas d'inscription individuelle) 10 à 12 participants.
- Formation de 7h00
- La formation se déroulera dans les locaux.
- Pour toute formation en IN-SITU dans les locaux du client, devis spécifique à demander.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SESSION

12 places

DURÉE

2 jours / 14H00 en
discontinu

TARIFS GROUPE

4000 € TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Assurer la continuité des soins, c'est aussi transmettre les informations concernant le patient, le résident de manière efficace, rapide et précise. L'objectif est que les différentes équipes soignantes puissent prodiguer des soins en toute sécurité et avec le même niveau d'information.

Le personnel soignant doit suivre une formation sur les transmissions ciblées afin d'acquérir les bonnes méthodes pour transmettre les informations rapidement et efficacement pour que les soignants comprennent facilement la situation clinique du patient.

Elaborée dans les années 80 par Suzanne Lampe, infirmière américaine, la méthode est utilisée en France depuis 1986.

Les « transmissions ciblées » correspondent à une méthode de transmission d'informations entre les soignants. Elle structure et organise les informations de manière à les rendre lisibles rapidement pour les autres soignants.

L'objectif des transmissions ciblées est de permettre d'utiliser un langage normalisé pour transmettre les informations sur les patients entre les équipes de soins.

Suivre une formation aux transmissions ciblées permet d'améliorer la continuité des soins en optimisant les techniques de communication entre les soignants. En utilisant un langage normalisé, les prises de fonction des équipes soignantes sont plus rapides et plus justes. On supprime ainsi les nuances de compréhension entre les personnes et on assure la prise en charge des patients. Cette normalisation tend à renforcer la sécurité des soins par l'appropriation de la méthode SAED (Situation, antécédents, évaluation, demande).

OBJECTIFS, ET COMPETENCES VISEES & CONTENUS

L'objectifs principaux

- Comprendre l'importance des écrits professionnels clairs et précis permettant d'assurer la continuité des soins et sa traçabilité.
- Accompagner une réflexion sur les transmissions orales zen renforçant la sécurité des soins

Les objectifs opérationnels et compétences visées

- Transmettre des informations pertinentes en utilisant les transmissions ciblées
- Distinguer cible, macro-cible, données et résultats
- Analyser les problèmes et travailler sur les objectifs de soins
- S'approprier une méthodologie de transmissions orales
- Utiliser le raisonnement clinique en l'intégrant dans les transmissions orales
- Utiliser de manière adéquate les TC dans le dossier de soins informatisé
- Minimiser les biais de la communication
- Favoriser la participation pertinente de chaque soignant (IDE et AS)

TRANSMISSIONS CIBLEES
Ecrites et Orales
(Selon la méthode SAED HAS)



Contenu

Jour 1

Matin

LE DOSSIER DE SOINS : « BOITE NOIRE » DE LA PRISE EN SOINS

- Définition du cadre.
- Valeur juridique du dossier de soins.
- Réglementation en cours.

LES TRANSMISSIONS CIBLÉES, L'OPTIMISATION DE LA DÉMARCHE DE SOINS

- Macro-cible : transmettre les informations.
- Cible et diagnostic infirmier : identifier les problèmes.
- Différence entre fait et opinion. Analyse d'une transmission.
- Observation du besoin de clarté, d'objectivité, de langage commun à l'équipe.

Après-midi :

- Exercices permettant de différencier cible, macrocible, données, actions et résultats, permettant d'ancrer la démarche de transmissions ciblées.

Jour 2

Matin

- **Exploitation du travail inter session**

Après-midi

Comprendre l'intérêt des transmissions

- Les exigences en matière de démarche qualité (HAS) et du réglementaire
- Différence entre transmissions orales et écrites.
- Recommandation de la HAS : « Un guide pour faciliter la communication entre professionnels de santé » 2014 (SAED)

Définition commune de la fonction des transmissions orales

- Emetteur(s), récepteur(s) et attente de chaque partie
- Place et rôle des différents acteurs
- Place des « parasites » ou obstacles à la communication
- « L'objet » des transmissions orales = prise en soin globale du patient versus qualité et sécurité des soins

Méthodes pédagogiques :

- Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :
- Apport de contenus
- Quizz
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- **Travail intersession**

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation



ANIMATION

Madame Alexandra N'GUETTA, Infirmière Cadre de santé

MODALITES PRATIQUES & DELAI D'ACCES A LA FORMATION

- Formation de 2 jours soit 14 heures en discontinu.
- La formation se déroulera en inter/intra
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation :

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.

Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

ACCOMPAGNEMENT AUX TROUBLES DE LA PERSONNE ÂGÉE ET / OU MALADE



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 journée

TARIFS

350€ TTC

TARIFS GROUPE

1700 € TTC

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

La LOI n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie comprend différentes mesures pour prévenir la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, mieux signaler les maltraitances et faciliter le travail des aides à domicile. Des dispositions sur les Ehpad et l'habitat inclusif complètent le texte. Cette loi rappelle la nécessité d'être, a minima, informé sur les implications du vieillissement et des potentielles pathologies apparaissant avec l'avancée en âge. Ainsi pour les professionnel(le)s intervenant auprès de publics vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap), la connaissance des processus propres aux troubles cognitifs et psychocomportementaux est une ressource fondamentale pour mieux saisir ce qui est en jeu dans leur relations avec ces publics et d'outiller les professionnel (le)s pour prévenir les situations de maltraitance et d'agir sur la qualité de vie au travail.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Professionnel(le)s travaillant auprès de personnes âgées et/ou handicapées
Pas de pré requis nécessaires

METHODES PEDAGOGIQUES

Point fort de la formation : **apports théoriques spécifiques sur les troubles + mises en situations** visant à actualiser concrètement les ressources transmises pendant la journée **tout en engageant les professionnel(le)s sur la base de leur expérience de travail réel.**

- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques.
- Echanges d'expériences, discussions, mise en débat de la signification des troubles en situation.
- Document pédagogique remis à chaque participant.

ANIMATION

Monsieur Bastien MAYRAS, formateur en stimulation cognitive, formateur de cadres de santé, responsable de formation.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

LE CONTENU



MATIN

LES TROUBLES CHEZ LA PERSONNE ATTEINTE DE PATHOLOGIE NEURODÉGÉNÉRATIVE ET LEUR IMPACT SUR LA RELATION DE SOIN.

(alternance de temps actifs et réflexifs)

QUIZZ amont sur les troubles

1^{ère} séquence : comprendre la maladie et ses représentations pour aider la personne atteinte (1h30)

- Atelier découverte d'une œuvre d'art « du point de vue de la personne atteinte de troubles » : compréhension, expression et valorisation de la personne en individuel / en collectif.
- Travail collectif sur les représentations de la maladie d'Alzheimer : freins et leviers pour accompagner la personne efficacement.
- La plasticité neuronale et la résilience : deux ressources pour soutenir le sens et aider la personne accompagnée à s'impliquer..

PAUSE 15 min

2^e séquence : comprendre les troubles et valoriser la personne atteinte (1h30 min)

- Les troubles cognitifs : conséquences sur les capacités d'attention et de raisonnement des personnes.
- Les troubles psycho comportementaux : conséquences sur l'engagement des personnes dans des activités et sur les relations avec les professionnel(le)s.
- Travail en sous-groupes : proposez des outils et pistes à suivre pour valider et valoriser la personne atteinte malgré ses troubles.

PAUSE DEJEUNER 1h

APRES-MIDI

LA MÉMOIRE ET LE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN DES PERSONNES ATTEINTES.

(alternance de temps actifs et réflexifs)

3^e séquence : Soutenir la personne et l'aider à se réorienter (1h30 min)

- Atelier découverte d'une séquence de jeux rythmiques « du point de vue de la personne atteinte » : reconnaissance, synchronisation et écoute dans le groupe (enjeux de professionnalisation / travail en équipe – enjeux de relation avec les PA-PH).
- Le fonctionnement systémique de la mémoire : conséquences sur les processus attentionnels et la constitution du sens, les capacités d'apprentissage et d'étayage cognitif.
- Outils de gestion des troubles : répétition espacée, ritualisation, mise en mémoire procédurale et perceptuelle.

PAUSE 15min

4^e séquence : (1h)

- Références individuelles, collectives et culturelles : outils pour soutenir l'identité des personnes et les références communes (S.U.M, rétentions tertiaires).
- Valorisation des apprentissages et de la singularité : reconnaissance sociale & image de soi, implication sur la mobilisation des compétences malgré les troubles.
- Mise en situation et débriefing : sélectionnez certains des outils vus aujourd'hui pour inviter une personne à intégrer une animation (compréhension de l'activité proposée, sa temporalité, son intérêt pour la personne PA-PH).



OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques principaux

- Permettre aux professionnel(le)s de s'approprier les notions relatives aux troubles cognitifs et psycho-comportementaux et au fonctionnement de la mémoire.
- Identifier les situations difficiles et les facteurs qui génèrent un risque d'incompréhension, pour soutenir une approche constructive pour tous.
- Renforcer l'exigence professionnelle par un ajustement du positionnement face au ralentissement cognitif et au processus neurologique/physiologique de vieillissement.
- Penser une posture bienveillante dans l'accompagnement et une approche constructive de la vieillesse et de la maladie.
- Mieux saisir les enjeux de l'accompagnement pour gagner en efficacité dans la gestion des troubles.

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Développer des compétences relationnelles basées sur la neurologie et sortir des stéréotypes.
- Mettre en place une communication claire valorisant et validant la personne âgée / malade.
- S'appuyer sur le fonctionnement systémique de la mémoire pour un rapport au soin apaisé.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en amont de la formation.
- Quiz de connaissances en aval de la formation.
- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz, Productions du groupe, Debriefing des mises en situation).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Compétences à acquérir

- Connaître les mécanismes d'évolution et les signes repérables des maladies neurodégénératives.
- Connaître les troubles du comportement et leurs conséquences sur la relation avec les bénéficiaires pour proposer une réponse bienveillante et adaptée.
- Comprendre le fonctionnement cognitif et les troubles associés afin de soutenir une communication facilitante entre les professionnel(le)s et les bénéficiaires du soin.
- Comprendre le fonctionnement de la mémoire pour mieux dialoguer avec les bénéficiaires d'une part, et appréhender plus efficacement son propre développement professionnel d'autre part (lien fait entre fonctionnement systémique de la mémoire et fonctionnement combinatoire de la compétence).

DELAI D'ACCÈS

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



FORMATION CONTENTION DE LA PERSONNE ÂGÉE



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 journée

TARIFS

Nous consulter

TARIFS GROUPE

2500 € TTC

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

La contention des personnes âgées est une mesure exceptionnelle et controversée, car elle prive de liberté. C'est un droit fondamental strictement encadré par la loi. Un usage injustifié est considéré comme de la maltraitance. La contention ne devrait être utilisée qu'en dernier recours, après une réflexion éthique approfondie. Bien que le risque de chute soit réel, l'efficacité de la contention comme mesure préventive est remise en question. Face aux comportements agressifs liés aux maladies neuro-évolutives, des alternatives plus respectueuses sont à privilégier. Une évaluation régulière des besoins et des risques, ainsi qu'une communication claire avec les personnes âgées et leurs familles, sont essentielles pour promouvoir des pratiques adaptées.

Ainsi, nous proposons un parcours de formation dont l'objectif est de former les professionnels, intervenant auprès de personnes âgées et de personnes handicapées, au questionnement quant au recours à la contention en abordant le cadre juridique, les enjeux d'ordre éthique et les possibles alternatives. Cette formation vise à outiller les professionnels pour qu'ils puissent garantir la sécurité et le bien-être des personnes accompagnées tout en ayant comme préoccupation constante de respecter leur dignité.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Aides – soignants, infirmiers, Accompagnants Educatif et Social, infirmiers de coordination, cadres de santé, auxiliaires de vie ou travailler comme faisant fonction d'aide-soignant, d'accompagnant Educatif et Social ou d'Auxiliaire de vie.

Être titulaire d'un des titres suivant : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant, Diplôme d'Etat d'Infirmier, Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social, Certificat professionnel d'Auxiliaires de vie.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de départ et de fin de formation
- Évaluation continue : à travers des questions lors des échanges et des ateliers pratiques.
- Évaluation finale : questionnaire de satisfaction et test de connaissances à l'issue de la formation.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

LE CONTENU



MATIN 3H30

CLARIFIER LES CONTOURS DE LA CONTENTION

- Connaître ce que recouvre la contention : définition et typologie
- Connaître le cadre légal : le respect de la liberté d'aller et venir, législation en vigueur (Code d'action sociale et des familles), principes fondamentaux, obligation de sécurité

CHUTES, DÉAMBULATIONS, CRISES : DES SITUATIONS QUI METTENT EN TENSION

- La contention : une fausse bonne idée en matière de prévention des chutes
- La déambulation : qui protège-t-on ?
- Les situations aiguës de crise
- Conséquences psychologiques et physiques de la contention

QUE FAIRE ?

- Explorer des alternatives à la contention
- Encadrer strictement les exceptions (conditions légales et principes d'ordre éthique)

APRES-MIDI 3H30

MISE EN PRATIQUE : deux scénarios de simulation clinique immersive

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques principaux

- Comprendre la notion de contention et son cadre légal.
- Identifier les risques et conséquences liés à la contention.
- Explorer des alternatives à la contention.
- Initier une démarche de réflexion éthique autour de la contention.

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
- Acquérir des compétences pratiques pour évaluer les situations à risque et se concerter pour intervenir de manière appropriée
- Favoriser la concertation avec les personnes et leurs familles
- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- Initier une démarche de réflexion éthique dans sa pratique quotidienne.

ANIMATION

Madame Magali ASSOR, cheffe de projet démarche et réflexion éthique à la FONDATION OEUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON

Monsieur Francisco GUEVARA formation, chargé de projet Simulation en santé

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques : exposés, diaporamas, présentation de cas.
- Ateliers pratiques : simulation, atelier de mise en situation.
- Échanges et discussions : travail en groupe pour favoriser l'interaction.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.



DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le FORMULAIRE du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>





SIMULATION EN SANTE



SESSION

12 places

DURÉE

1 jour / 7H00

TARIFS GROUPE

3000 € TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'obligation pour tout établissement médico-social à former l'ensemble de son personnel à la prise en charge des urgences vitales en situation réelle.

OBJECTIFS, ET COMPETENCES VISEES & CONTENU

La formation est l'occasion pour les participants de

- Savoir réaliser une alerte efficace et mettre en œuvre les mesures d'urgence efficaces en équipe **pluridisciplinaire**, dans l'attente des secours spécialisés.
- Savoir prendre en charge en équipe pluridisciplinaire l'ensemble des situations d'urgence vitales en Etablissement médico-social tels que :
- L'Arrêt Cardio-Respiratoire, les obstructions des voies aériennes, les convulsions, les hypoglycémies, les difficultés respiratoires, les hémorragies, les douleurs aiguës et thoraciques, les chutes, les plaies graves, la personne inconsciente qui respire, ...
Liste non exhaustive, à compléter et affiner selon les besoins du client.
- Savoir utiliser en équipe pluridisciplinaire de manière optimale et adaptée le matériel d'urgence disponible au sein d'un établissement médico-social.
- Savoir utiliser l'outil HAS « S.A.E.D. : Situation, Antécédents, Évaluation, Demande » - Outil d'amélioration des pratiques professionnelles en termes de communication entre professionnels de santé.

Contenu

- **Présentation des objectifs de la formation ciblant la prise en charge des urgences vitales en établissement médico-social en équipe pluridisciplinaire.**
- **Mise en pratique simulée grâce à différents scénarios de simulation clinique et immersifs qui seront successivement pratiqués par l'ensemble des participants, suivis d'un débriefing guidé d'analyse de la pratique par l'ensemble des participants.**
- **Rappel sur les recommandations réglementaires et scientifiques sur la prise en charge des urgences vitales en établissement médico-social.**

Formation à la prise en charge des situations d'urgences vitales en établissement médico-social



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

Formation utilisant les principes de la simulation en santé, basée sur la mise en situation pratique des apprenants, lors de différentes mises en situations en situation réelles, dans un contexte le plus réaliste possible, grâce à l'utilisation de mannequins de simulation et/ou de patients simulées et de matériel audio-vidéo permettant la retransmission des situations simulées de manière fidèle et réaliste entre le lieu de la situation simulée et le lieu du débriefing.

Plusieurs séquences de simulation se dérouleront durant la formation, permettant à tous les participants d'être acteurs lors des simulations, de manière successive.

Chaque simulation se déroulera sur 3 temps : Briefing du scénario de simulation / mise en pratique simulée /débriefing des apprenants sur leurs émotions et leur pratique.

Le principe de ces mises en situations simulées sont le droit à l'erreur en simulation, dans un but d'amélioration des pratiques professionnelles en situation réelle et d'analyse de leur pratique lors des temps de débriefing.

Cette formation est basée sur les différents référentiels de prise en charge des urgences élaborés par les sociétés savantes et organismes officiels (HAS, ARS, CESU, SFMU, SOFRASIMS,...).

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants afin d'évaluer leur niveau de satisfaction en terme d'animation et d'organisation matérielle.

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

ANIMATION

Monsieur Francisco GUEVARA, formateur expert en simulation en santé, formateur aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU), D.U. de formateur à la médecine sur simulateur (Université Paris Descartes), Master de Pédagogie en Sciences de la Santé (Université de Strasbourg).

Infirmier Diplômé d'Etat, cadre de santé, formateur en simulation en santé.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES PRATIQUES

- **Formation de groupe seulement** (pas d'inscription individuelle) 10 à 12 participants.
- Formation de 7h00 avec 1 journée de préparation de la salle
- La formation se déroulera dans les locaux.
- Pour toute formation en IN-SITU dans les locaux du client, devis spécifique à demander.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



NOUS CONTACTER



 01 75 62 13 96

 dfc@lafocss.org

 www.croix-saint-simon.org

 **Département Formation Continue**
17 rue de la révolution 93100 Montreuil



MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Le Département formation continue (DFC) s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leurs compétences.

Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation, en fonction des ressources humaines et matérielles à disposition.

Notre référent handicap se tient à votre écoute. Pour toute question, vous pouvez le contacter par téléphone (06 56 46 42 79) ou par mail (f.cluzel@lafocss.org)

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à : dfc@lafocss.org

ACCÈS AU CENTRE DE FORMATION





Département Formation Continue
Pôle Formation – Recherche
Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon



17, rue de la révolution
93100 MONTREUIL
Tél : 01 75 62 13 97

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des
catégories d'actions suivantes :

Actions de formation

Actions de formation par apprentissage